

la gueule ouverte

VIVE LE TRAIN GRATUIT!

**S'IL FAUT ALLER
BOSSER, ALLONS-Y
AU MOINS À L'OEÏL!**





CHOMEURS

VIVE LA GRATUITÉ!

Deux Français sur trois sont des citadins. La ville les a aspirés. La ville leur a dit : je te trouverai un emploi. Elle leur a pas dit où ! Ils font une heure ou deux de trajet par jour, pour aller du lieu de travail au lieu de repos du guerrier. Avec toutes les conséquences, fatigue, problèmes familiaux, surexploitation de la femme au travail qui fait double journée. C'est déjà beaucoup. C'est même scandaleux quand on y regarde de près, d'avoir à perdre tout ce temps-là dans des transports publics surpeuplés. Et en plus, il faut payer ! Le chômeur, le jeune sans emploi, doit payer pour aller faire la queue à la recherche vaine d'un boulot. Là, c'est trop ! Les Italiens ont montré le chemin : ils refusent de payer. Leur régime est si pourri qu'il pue encore plus que le nôtre. Scandales et corruption sont encore plus visibles chez eux que chez nous. Alors les Italiens fixent eux-mêmes les prix de leurs loyers et de leurs services publics. Et l'Etat ne peut rien

contre eux. C'est là la nouveauté : si vous êtes assez nombreux pour agir ensemble, vous gagnerez. Un type qui paie pas, c'est un resquilleur. Deux cents types qui refusent de payer, c'est un fait politique, c'est une nouvelle légalité qui s'annonce. L'Etat ne vit que de notre bon vouloir.

En attendant que le refus de l'impôt se généralise, on peut toujours exiger des transports gratuits. Le métro pourrait parfaitement être gratuit. Le déficit de la RATP ne serait pas plus important, vu le nombre de contrôleurs (parasites) à payer aujourd'hui. Donc trains gratuits, métro gratuit, autoroutes gratuites. Tout ce qui est public, donc à nous, doit être gratuit. Et tout ce qui est privé, donc payant, sera un jour public. Vu ? Les objecteurs, les auto-réductionnistes, existent déjà. Ils s'appellent Groupe de Résistance Active aux Transports Publics payants. Oyez leur mirifique histoire.

LE GRATPP, groupe de résistance active aux transports publics payants, s'est constitué à Paris durant une vente du CAP (journal des prisonniers) à la prison de la Santé. Les membres du CAP discutaient de certaines exactions visant les familles des détenus. Un exemple : le seul moyen de transport en commun dont disposent les familles de détenus pour se rendre à la prison de Fleury-Mérogis sont les bus de la compagnie Uniroute : le trajet coûte 15 F par personne entre Denfert-Rochereau et cette prison, et il faut payer l'aller et retour... Auparavant, certains avaient refusé d'acquiescer « la taxe des captifs des transports » ; un service public doit exclure toute rentabilité ou il est au préjudice des usagers. Et les procès s'accumulaient... Nous avons donc constitué ce groupe pour nous défendre.

Le profil du GRATPP ? Actuellement, ce sont pour la plupart des chômeurs et des sans-emplois. Certains ont déjà ces derniers temps eu mail à partir avec la justice pour vols dans les grands magasins. D'autres, ça viendra, pour refus total de payer leurs impôts, etc... D'un secteur, celui des transports publics, auquel nous sommes quotidiennement confrontés, notamment par notre refus de payer, nous sommes amenés à invoquer la gratuité pour tous les secteurs publics ; nous refusons que nos besoins soient solvabilisés, c'est-à-dire qu'ils rentrent dans le cas de la vente à profit, nous refusons d'être spoliés. Ce qui nous amène directement à être confrontés avec cette pourriture de justice. Il est à noter que notre lutte, s'appuyant sur la désobéissance civile, est non violente. C'est le meilleur moyen d'offrir le moins de prise à notre adversaire, le seul, le système capitaliste qu'il faut abattre.

Si le capitalisme est un déterminisme (« tirer plus de ceux à qui il a donné moins »), notre lutte pour l'abattre est tout aussi déterminée. La société à faire existe potentiellement ; or le capitalisme est moribond ; ce qui ne veut pas dire qu'il mourra de lui-même, il faut l'y aider. Depuis 1929, la

crise est conjoncturelle. Pourquoi ? Le plein emploi des machines s'est subtilisé au plein emploi humain, les productivités augmentant toujours plus. Plein emploi des machines, cela signifie une augmentation des marchandises de plus en plus considérable, une abondance de plus en plus grande. Et l'abondance tue le profit, car il faut une certaine rareté du produit pour qu'il ait de la valeur, qu'il soit monnayable. L'air, jusqu'à présent, était abondant, il ne se marchandait pas. Maintenant, avec la pollution généralisée, il commence à se vendre : il y a des distributeurs d'air pur dans les conurbations japonaises. L'économiste Duboin cite le décret-loi du 30 octobre 1935 qui luttait contre l'abondance des moyens de transports : on diminua le nombre de trains et de services, sous l'aimable prétexte de coordonner le rail et la route.

Encore un mot sur le profit pour montrer jusqu'où vont son associabilité et son refus du progrès. Le « pacifisme » du capitalisme consiste en la fabrication généralisée d'armements ; ce « pacifisme » conduisant bien évidemment au jeu de massacre... Ces industries d'armements sont utiles au capitalisme parce qu'elles fournissent des armes, produits qui ne sont pas immédiatement consommables sur un marché dont les stocks regorgent de marchandises. De plus, elles permettent d'occuper un certain nombre de chômeurs qui par leurs salaires fournissent une certaine capacité d'achat. L'ensemble des Etats en 1974, consacre 1035 milliards de nos francs aux dépenses militaires... ce qui permettrait de construire 35 millions de lits d'hôpitaux, 50 millions de logements.

Toujours la jungle capitaliste : en France, il a fallu 72 millions de F pour détruire 250.000 tonnes de pommes. Cette somme suffirait à l'aménagement, pour l'accessibilité aux handicapés, du parc des 3600 autobus de la RATP. Durant le seul VI^e plan, 514 milliards (d'anciens francs cette fois) ont été pillés par les trusts du téléphone à un service dit public, celui des télécommunications. Dommages subis aussi bien par les salariés que par les usagers. Cela s'ap-

pelle un délit d'entente, comme dans le cas des pétroliers. « Délit d'entente », cela paraît sonner moins à l'oreille du contribuable moyen, qui se fait spolier par un système foncièrement spoliateur, qu'un fait divers contenu dans une presse aux ordres et pousse-au-crime. Il n'y a pas eu de procès pour 514 milliards, cela vous laisse songer à l'opportunité des poursuites. Il y a bien le Syndicat de la Magistrature qui voudrait que la justice « ne gomme pas les rapports sociaux »...

Et voilà que pour nous, qui savons très bien que la gratuité porte un coup très sérieux au système, car elle détruit un principe sacré de celui-ci : « rien sans argent », voilà que pour nous la contrainte par corps se pointe à l'horizon. Pour un ticket de 1 F 30, l'amende pénale est généralement de 250 F. Ce qui signifie jusqu'à 20 jours de taule par contrainte de corps, celle-ci étant renouvelable. S'il y a récidive pour non paiement de trains, on risque en plus jusqu'à dix mois de cul-de-basse-fosse. Ils n'hésitent pas, ces salauds, pour quelques paperasseries bancaires tirées du fond d'un encrier, des billets de banque, à porter atteinte à ton intégrité corporelle. Nos corps de chômeurs, de sans-emplois, seront-ils encore monnayables pour ces charognes, ces épiciers de la justice et du ministère des finances ? Le Syndicat de la Magistrature n'a-t-il pas écrit : « La contrainte par corps sanctionne le plus souvent une impécuniosité... La contrainte par corps est donc injuste par son caractère de classe... elle rétablit les courtes peines d'emprisonnement... » Allez demander à Antoine Lamana, qui pourrit à Fleury, ce qu'il pense de la contrainte à vie. C'est qu'il est certainement condamné à la prison parce qu'il doit verser 180 millions anciens (pour un délit qu'il n'a pas commis) à l'administration des douanes, une institution parasite parmi tant d'autres, comme la justice et l'administration pénitentiaire. Dans ce système où tout « s'achète ou bien se vend », « où le nuisible prime sur l'utile », toujours pour le même prétexte de profit, l'argent seul a pouvoir libérateur.

Entendons-nous bien, le trésor public se montre sourcilieux pour pressurer les justiciables, mais « les maires hénissent qu'en matière d'injustice, la justice (conseil de prud'hommes, tribunaux d'instance et de grande instance, tribunaux de commerce), qui écrase de charges les grandes villes, pourrait être prise en charge par le ministre des Finances auquel elle fournit d'importantes recettes en accroissement constant. Et de balancer des chiffres à faire rêver les mordus du tiercé : le recouvrement des frais de justice, de poursuites et d'instance, a fourni 94,4 millions de francs en 75, le produit des amendes connaît une inflation galopante (370 millions en 1970, 606,1 millions en 73, 653,5 millions en 75), le droit de timbre et d'enregistrement devrait rapporter plus de 70 millions l'an prochain. » (Le Canard Enchaîné, 10 sept. 75). Il est donc légitime pour nous de refuser de payer les amendes. A la légalité des exploiters, opposons la légitimité populaire !

Invoquer le droit au travail quand on peut tendre au plein emploi des machines, c'est mendier. C'est revendiquer les camps de travail, c'est vouloir compter des grains de sable pour une obole. Au plein emploi humain, il faut opposer le plein revenu. Sept sur dix des boulots sont inutiles ou nuisibles. Combien d'heures de travail, par exemple, représente un bout de carton comme le ticket de métro ? Il faut que le revenu soit dissocié de l'emploi. Il faut lutter pour obtenir la gratuité de tous les besoins, de tous les services. A la gratuité capitaliste (cf. ce baratin publicitaire : « achetez tout de suite le produit Tartanpion : Crédit Gratuit de... tant de mois ») faite d'exploitation, dont le dernier argument est de t'envoyer des obus, du napalm qui te tombent gratuitement sur la gueule, opposons notre propre conception de la gratuité, celle des services et des besoins !

« Les besoins quotidiens de la masse des sans-emplois, ne sont pas inférieurs à ceux des travailleurs ! »

G.R.A.T.P.P.

« CHÔMEUR, C'EST UNE PROFESSION, HÉLAS ! »

Jean Lapeyrie, un membre du GRATPP (groupe de résistance active aux transports publics payants) s'est encore trouvé confronté à ces usines à juger, les tribunaux de police. C'était à Antony, le 10 octobre.

Devant être entendu à 15 h, il était accompagné d'un témoin (membre du GRATPP) et d'une avocate. Sous prétexte que l'audience nous serait totalement offerte, la présidente n'a daigné s'intéresser à nous qu'à 17 h. Bien évidemment, le prétoire était alors vide. Aucun des justiciables n'entendrait des propos séditieux. Le public policier, lui, était convié jusqu'à la fin.

Le matin, nous avions distribué des tracts aux chômeurs qui venaient pointer à la mairie d'Antony. Ils expliquaient le pourquoi de notre revendication totale de la gratuité, appelaient les chômeurs à revendiquer le plein revenu et non le plein emploi, montraient l'ineptie de ce préjugé « tu travailles pas, tu bouffes pas ».

C'est peut-être à cause du tract que la présidente a déclaré qu'elle « connaît bien notre mouvement ». Auparavant, nous lui avions envoyé une lettre lui signifiant que nous n'étions jamais entendus dans les tribunaux de police, que nous invoquions son pouvoir discrétionnaire pour faire entendre le témoin. Que ne payant pas les transports, nous ne désirions pas payer un huissier pour un témoignage. Cette lettre était munie d'un communiqué du CAP soutenant notre action et surtout luttant avec nous pour l'abolition de la contrainte par corps.

Le président enchaîne : « vous êtes là pour des motifs philosophiques ». L'accusé rétorque qu'il n'objecte pas

seulement à la politique des transports, mais qu'il les dénonce par le non-paiement.

Il déclare : « je ne fais pas un procès d'intention. Nous désirons être entendus, et par là même le témoin. Vos tribunaux de police aboutissent à une sous-justice ». Au mot de témoin, la présidente se rengorge : « nous ne pouvons l'entendre », puis devant les manifestations de l'accusé : « nous l'entendons, mais simplement à titre de renseignements ». Le témoin décline sa profession : « chômeur ». Remarque de la présidente : « c'est une profession malheureusement ! ».

Le témoin s'étendant sur les assainissements de marché, la destruction des excédents, la présidente lui intime : « restons sur la gratuité des transports ». Réponse : « la politique n'est pas séparable des transports ». Et de citer un chiffre : 72 millions. Il a permis la destruction de 25 000 tonnes de pommes, il aurait permis l'aménagement pour les handicapés du parc des 3 600 autobus de la RATP.

« Pourquoi la jurisprudence est elle inexistante dans les tribunaux de police ? Pourquoi des amendes pénales s'abattent-elles sur les justiciables quand la contrainte par corps est là pour sanctionner une impécuniosité... qu'elle a par là un caractère de classe... qu'elle rétablit les courtes peines... », selon les dires du Syndicat de la Magistrature.

Le témoin entendu, Jean Lapeyrie explique que cette politique des transports est surtout préjudiciable « aux opprimés de base ». Il y a un véritable abandon du service public. Ce qui compte, c'est la valeur marchande

de ces transports. « Tout doit s'acheter ou bien se vendre », « rien sans payer », sont les mots d'ordre du système actuel. « Pourquoi ne pas faire payer les marches de cette mairie ? », ajoute-t-il. La présidente se manifeste alors par un : « Ne leur donnez pas ces idées ! ». En effet, pourquoi ce système incurable n'instituerait-il pas le péage généralisé, où le justiciable, avant de subir la sanction, aurait à payer un droit de péage pour pénétrer à l'audience.

Au finish, la présidente s'adresse au commissaire de police, ayant fonction de substitut, qui réclame l'application de la loi.

Auparavant, l'avocate avait noté qu'il n'y avait pas eu d'attention donnée à ces problèmes, que cela demandait une véritable prise en charge des usagers, que c'était légitime.

La condamnation : 20 F d'amende.

Il est à noter que pour le même délit, au tribunal de police de Paris, nous avons eu 150 à 250 F d'amende et n'avions pas eu le droit de nous expliquer.

Cela vous laisse présumer de la disparité des sanctions. Comme quoi : il n'y a pas de justice, mais des jugements.

G.R.A.T.P.P. (1)

P.S. : Prochain procès : 12 novembre 75 à 15 h., Tribunal de Police de Paris (2^e Chambre). Motif : avoir pris le train sans payer entre Paris et Nancy. Trois membres de la G.R.A.T.P.P. y sont cités.

(1) GRATPP, Jacques Desmaison, 10 rue de la solidarité, Appt 94 - Escal. F 75019 Paris. Permanence : tous les samedis de 10 à 12 h.



INJURIER LA GRATUITÉ

Si je n'ai rien à payer, qu'est-ce que je peux valoir ?... (1) Nous avons vu la dernière fois que la gratuité, dans son sens le plus courant : ce qui est donné pour rien, nous surprenait comme une véritable agression.

Elle remet en effet en question toute notre morale du mérite, toute notre culture de la gratification : en bref l'aspect marchand, qu'on ne saurait limiter au seul échange produit contre argent, de notre société.

Si les choses sont pour rien, c'est qu'elles ne valent rien, pensons-nous. C'est qu'elles ne sont rien... En fait, et c'est même tout le malheur, elles ne sont pas rien : elles existent, c'est évident. Mais sur le mode du vide : horriblement.

N'étant pas évaluées, tout se passe comme si elles n'avaient pas pu l'être : il y a un défaut, un trou dans l'univers de la marchandise !

Pour le colmater, trois tactiques s'offrent : la dérision, l'injure et le record. Je ne reviens pas sur la dérision, et le record nous occupera la fois prochaine. L'injure, donc, se pratique de plusieurs façons.

Il y a déjà toute la série des injures matérielles.

La souillure, par exemple. C'est l'abandon pur et simple de déchets dans un espace qui n'a apparemment aucune vocation particulière : il n'en a en tous cas directement aucun pour nous. La mer, qui n'en finit pas, et bouge toujours (2), est comme un défi à nos coordonnées de continents. On y passe sans qu'il ne s'y passe rien. Alors on l'ennuie. Un peu plus ou un peu moins de mazout en surface et de boues dans les fosses, n'est-ce pas ?

Songer aux motivations profonde de l'industrialisation, du tourisme, de la culture et autres formes de ce que j'appelle, dans mon jargon, l'esprit de colonisation, un « esprit » qui semble entrer en transe dès qu'un espace, un matériau, un peuple, une classe sociale, lui

paraissent sans emploi. Tous ces paysages inexploités, toutes ces ressources ! Tous ces gens qui ne savent pas ce qu'ils ont à faire ! Maintenant ils sauront quoi : des derricks et des verrues de béton, parler notre idiome et réciter l'universel credo. Et s'ils protestent ? Les salauds, ils n'oseraient pas, j'espère !...

L'injure tourne ainsi parfois tout simplement au massacre. Un massacre qu'il nous arrive de pratiquer nous-mêmes, sans animosité réelle, comme d'instinct. Mais il est des multiplications répugnantes... Celles des fourmis, des cloportes, dont on écrase les colonnes d'un pied négligent. Et puis ces fleurs, qui ne se garderaient pas dans un vase, ces herbes dont on n'a jamais fait de tisane, ces champignons bizarres, qu'on ne voit d'ailleurs jamais au marché... On fauche, on piétine. Inutile de se gêner, puisque ça ne sert à rien.

En réalité, ce qu'on détruit alors, ce ne sont pas ces choses-là, mais uniquement le fait qu'elles ne servent à rien. La violence qu'elles attirent ne les concerne pas, elles, mais ce qu'elles indiquent, représentent : l'existence d'une autre galaxie, où nos coordonnées pourraient n'avoir plus cours.

L'abondance, de toutes façons, n'est pas propice au respect. Cargaisons de Nègres, wagons de Juifs, convois de prisonniers, fournées d'immigrants, recrues du dernier contingent... Quand les humains sont fournis gratis, ou quasiment, inutile de prendre des précautions. Et quand, murés dans leur radicale différence, complaisamment entretenue, ils n'ont plus en principe aucun droit de manifester une quelconque humanité, une quelconque autonomie, on ne peut plus avoir pour eux que du dégoût. C'est encore le fonds de la condition féminine, dans bien des cas, et celle des enfants, dans certaines institutions.

Enfin voici l'injure purement verbale, pur moment de l'Esprit où l'Esprit exorcise, sous forme d'interjections, les formes qui lui sont

contraires. « C'est fou ! », « C'est con ! », etc. La folie, le sexe de la femme, notre déchet, désignent l'envers des valeurs normales, un univers où la raison patine. Stricte homéopathie, en somme...

Au zénith de l'Injure, injure des injures, injure distinguée s'il en est : « Gratuit ! Com-plètement gratuit ! ». La gratuité vomie. Notez toutefois que le donné-pour-rien, ici, n'est plus seulement le fait de ce qu'on peut acquérir sans débours. Il atteint le donné-sans-preuves, ces preuves dont la difficulté, l'agencement bien ordonné, font tout le prix.

Il faut voir que le donné-sans-prix et le donné-sans-preuves participent au même scandale : celui du donné-sans-épreuves... Où il n'y a pas d'épreuves, pas d'effort à faire, sur quelles bases s'imposer aux autres ? Comment se gratifier ? Le prix des choses, acquitté sous forme d'argent ou de raisonnements, nous apporte la preuve que les choses valent, et nous-mêmes, qui les payons ce prix.

Sans prix, sans preuve, sans épreuves, rien n'a plus de sens. Le système s'écroule, c'est l'insécurité totale. D'où notre émotion, et notre fureur.

La manière la plus élégante de détruire ce risque permanent est encore de construire. En marquant notre prochain territoire comme des loups. En obligeant les choses et les gens à entrer dans nos pyramides. En réprimant tout ce qui se présente dans un projet. Qu'il y ait de la rage dans cette élégance-là, nous en sommes tous témoins, mais aussi comment y renoncer ?

Lambert

(1) Je reprends cette phrase comme le refrain de cette série.

(2) Le « mal de mer » n'étant qu'une manifestation psycho-somatique de la gratuité. On ne comprend pas comment ça bouge ni dans quel sens, selon quelle périodicité. Cf. les espaces infinis qui suscitent le « vertige » du philosophe...

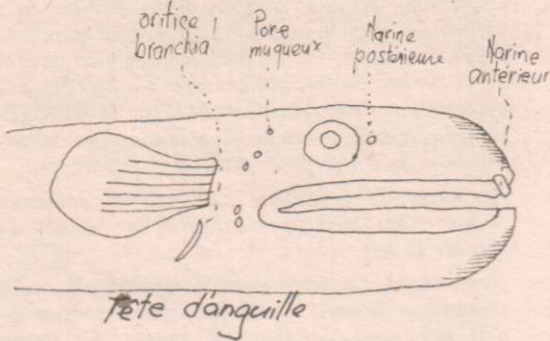
Anguille d'Europe



Depuis des temps
les chercheurs fous
ont étudiés les anguilles
il y eut d'innombrables
théories
sur leurs
origines

une des plus belle histoire
sur l'anguille est d'un poète
grecque:

Il explique que l'origine de
l'anguille, est directement lié à
l'amour du serpent et de la murène.
Le serpent qui est près de la
mer à un jour des bizarres sensations
alors il émet alors un sifflement et la
murène qui l'entend sort de l'eau et
l'appelle à ce moment le serpent crache
son venin noir dans les rochers et va faire
l'amour avec la murène. C'est ainsi qu'il
devient anguille.



L'anguille d'Europe viens de
la mer des Sargasses.
(car il en existe dans plusieurs régions
du globe. Amérique, Japon etc..)



Leptocephales 3a24mm.
Donc l'anguille naît dans
la mer des sargasses en
petite larve nommée
leptocephale



La migration larvaire
de l'anguille est assez
fabuleuse car ce sont des
êtres flottants qui s'en vont
dans les courants par milliers (comme
des planctons)
beaucoup beaucoup.



Souvent les larves prennent
des courants trop froid
et ne résistent pas.
l'anguille pour ne plus être
à l'état larvaire met en
général 2 ans et demi.



Dès que l'anguille arrive
dans nos eaux (Méditerranée etc...)
elle s'appelle à ce moment la civelle
elle reste dans les herbiers du littoral
environ 2 ans et demi avant de parvenir dans les eaux douces.

Quand elle se senta
prête les petites anguilles
remonte les fleuves très
souvent à la queue levée,
comme une corde
elle ne rebute devant
aucun obstacle
elle saute
les vannes,
écluse etc.
ne rebute pas
de sortir de l'eau si
l'extérieur est un peu humide



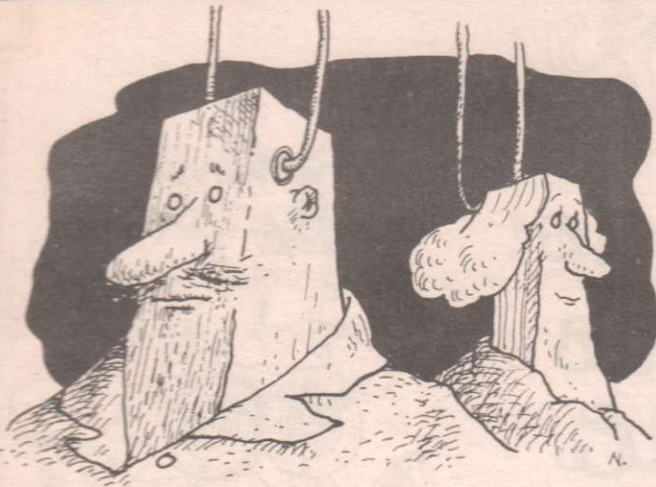
La civelle se transforme
au bout de quelques
temps en Anguille jaune

L'anguille met 8 ans
pour devenir adulte (reproduction)
elle s'appelle alors
anguille argentée



Nous nous avons
18 ans pour devenir
adulte, et moi j'ai
attendu 34 ans pour
assurer ma reproduction

Une fois adulte
l'anguille quitte les
eaux douces pour aller
se reproduire dans les
eaux salées. Elle remonte
les courants qu'elle a pris
en tant que larve (« l'ort pensant »)
faire ses oeufs dans la mer
des sargasses???



CHRONIQUE DU TERRAIN VAGUE

*Une gueule d'Outre Terre.
(Celle de l'ordinateur. Ainsi nommé
parce qu'il met en ordre la nature et l'homme).*

ON n'arrête pas le cours du progrès... Cette chanson se chante en majeur et en mineur : l'air ravi ou bien secrètement satisfait du beau désastre. Mais, que tout soit sauvé ou foutu, dans les deux cas l'on n'arrête pas... Alors que le progrès, s'il est autre chose que celui de la quincaillerie, est celui de la liberté, le refus de subir. Voici pour l'introduction et la conclusion.

Jusqu'à ces temps derniers, pas question d'arrêter le cours du progrès, puisque celui des sciences et des techniques s'identifiait automatiquement à celui de l'Égalité et de la Liberté. Pourtant, étrange liberté que celle contre laquelle on ne peut rien. Rien à faire contre la volonté des Dieux, la Fatalité, le Destin eût-on dit autrefois. Par ailleurs, pourquoi s'inquiéter du progrès technique ? Après tout, ces mécaniques, c'est nous qui les avons fabriquées (eh oui ! je suis co-auteur de la bombe H !) elles seront ce que nous voudrons, la technique est neutre. Donc pas besoin de s'emmerder à se poser des questions, laissons faire, consacrons nous à la dernière de M. Amin Dada. Et c'est ainsi, tandis que les idéologues et les politiciens péroreront sur le podium, que les robots débarquent, l'automobile ou l'énergie nucléaire se chargent de changer la vie et de nous bâtir d'autres villes et une autre société.

Il en est ainsi de l'ordinateur. C'est le type du progrès qui vient comme un voleur : un beau jour vous vous apercevez que le flic du coin en sait plus long que vous sur vous même. L'ordinateur, ça ne péte pas à grand fracas comme la Bombe, ça ne rugit pas dans les rues comme la bagnole, cela s'installe discrètement dans quelque bureau inconnu. « Clic, on a mis vos ceintures ». On n'en sait rien, on n'y comprend rien. Et pourtant c'est lui qui tisse les trilliards de fils impalpables de la toile où sera prise un jour la moindre bribe d'espace-temps et de liberté.

Ce n'est pas l'auteur de ces lignes qui le dit, mais une commission convoquée par M. Lecanuet soi-même et présidée par un vice président du Conseil d'Etat, réunie à la suite du projet SAFARI de centralisation des données concernant chaque individu. Pourtant, à première vue, rien de plus progressif que l'ordinateur qui permet de multiplier infiniment les informations pour le bien du peuple et de les répandre dans le public. En théorie, car il y a toujours cette foutue pratique pour compliquer les choses. Si l'on en croit le rapport de la commission, « l'informatique n'est pas neutre... Coûteuse et ésotérique, elle est d'abord au service des puis-

sants... Elle facilite la concentration du pouvoir... Elle agit dans le sens d'une indiscretion croissante envers les individus... Au total, les menaces majeures nous paraissent être un alourdissement du contrôle social et l'aggravation des rapports inégalitaires au sein de la société. » (1) Pour la commission, « l'informatique n'est pas neutre ». (1) Et elle insiste sur les difficultés de la contrôler. Même si l'on interdit la centralisation des fiches concernant un même individu grâce à un identifiant unique, cette interdiction « présenterait des inconvénients tout en n'offrant aux libertés qu'une garantie assez illusoire... Même sans identifiant unique, il est possible d'apprécier deux ou plusieurs fichiers dans la mesure où ceux-ci présentent des éléments communs... Ne peut-on pas penser que le raffinement des connaissances statistiques sera poussé à un point tel que la seule appartenance d'un individu à l'un de ces groupes humains si bien inventoriés suffira à donner de lui aux administrations une image peut-être inexacte dans le cas particulier mais précise et convaincante ». Chaque jour, grâce à la machine, l'on nous met un peu plus en carte, cela suffit, même pas besoin de SAFARI.

Pour les trusts disposant d'ordinateurs, « la tentation est grande pour certaines entreprises d'échapper aux contraintes du dispositif protecteur (des libertés) en exploitant par télétraitement des banques de données transportées ou implantées à l'étranger dans des pays n'ayant pas de statut protecteur ou dont le statut serait moins contraignant. A l'instar des « paradis fiscaux », pourraient apparaître des « paradis de données ». » (1) Dans les Etats libéraux, en principe ce sera (car il faut employer le futur) interdit : mais il faut bien que l'administration et la police fassent leur boulot, et comment le faire sans informations ? Sans parler des Etats totalitaires (nous ne dirons pas lesquels pour ne faire de peine à personne) où vous pouvez être sûr que l'ordinateur fonctionne déjà sans obstacle pour le bien du peuple et du régime.

Comment empêcher le monstre de dévorer la liberté du peuple et des individus ? Sans trop d'illusion, les vénérables experts s'interrogent sur les solutions. La première, c'est le respect du secret - mais peut-il y en avoir dans une société où les enquêteurs, publics ou privés, mettent leur nez partout avec la complicité ravie des enquêtés ? A vous de considérer comme un devoir de fermer votre gueule. A vrai dire, le secret sera moins assuré par la loi que par la vigilance de l'opinion vis à vis du pouvoir et de ses moyens. L'éducation

a son mot à dire, mais la commission en est réduite à déplorer « le grand silence qui se fait dans l'enseignement au sujet de la conception générale de l'informatique, implicitement si ce n'est expressément présentée comme une technique neutre à l'égard de la morale et de la politique. » (1) La seconde solution, c'est l'accès aux fichiers publics ou privés, ce qui suppose qu'on soit averti de leur existence. Mais c'est plus facile en théorie qu'en pratique : vous vous voyez vous démerdant dans les caves d'IBM ou de la place Beauvau avec ces mécaniques à trous ? Et puis il faudra quand même vous interdire de jeter un coup d'œil sur les informations concernant les tiers ou l'Ordre Public et la Défense Nationale. Heureusement que le respect des libertés en matière d'informatique sera assuré par un comité permanent « Informatique et Liberté », qui sera « l'organe de la conscience nationale face à l'informatique » (1). Mais si un jour il y a un coup de torchon : guerre ou révolution ? « La commission a travaillé dans les perspectives du maintien en France d'un Etat respectueux de la liberté. Mais ignorer que des crises et des catastrophes peuvent survenir serait une lourde erreur quand on élabore des mesures protectrices. » (1) Voilà. Et maintenant démerdez vous avec votre ordinateur sur le bras.

LES auteurs du rapport « Informatique et libertés » m'ont tout l'air de penser in petto que les carottes sont cuites. Et que faire des lois en la matière, c'est arrêter un feu dévorant avec des remparts de papier. Et que peinte en blanc, rouge ou vert, nous n'échapperons pas à la dictature électronique. C'est un constat amer, mais nous héritons d'un siècle de démission en face des phénomènes techniques, et nous sommes sans doute la dernière génération qui puisse en faire, non une fatalité qu'on subit mais les moyens d'une politique, si la politique est autre chose que le pouvoir. Il est moins une - raison de plus pour se magner le pot.

L'erreur fondamentale qu'il faut tout d'abord dénoncer, c'est la soi disant neutralité de la technique. Rien de ce qui est sur terre n'est neutre, toute chose obéit à sa nature, toute cause entraîne des effets à la mesure de sa taille ; tout gain se paye, et c'est à la réflexion critique de peser des coûts d'autant plus élevés qu'on se sera refusé à les considérer. Or dans l'histoire de l'espèce humaine il n'y a pas eu de phénomène aussi énorme, ni aussi foudroyant que la Grande Mutation. Ceci valait bien

un instant de réflexion. S'il y a une chose qui n'est pas neutre, dont les effets négatifs sont à la mesure des effets positifs, c'est bien le progrès scientifique et technique. (2) Il n'est pas neutre parce qu'il est avant tout le fruit d'un pouvoir sur les choses et sur l'homme, - et ce n'est que par ce biais qu'il peut servir l'égalité et la liberté, - si ceux qui l'utilisent ne sont pas fascinés par la puissance qu'il leur accorde. Mais par nature laissés à eux mêmes, les moyens techniques serviront le pouvoir pour le pouvoir ; et ce n'est qu'un esprit, une imagination, une volonté et une opinion constamment en alerte qui pourront en faire une « soft technology » au service de chacun.

Comme l'énergie nucléaire, l'informatique est un monstre, un cas limite, au terme d'un siècle d'évolution incontrôlée. Les gains théoriques sont énormes, mais les coûts sont tels qu'on peut se demander s'il faut un homme ou un Dieu pour maîtriser des monstres pareils. En multipliant les informations, l'ordinateur permettra d'ordonner la terre à notre gré. Mais quel ordre ? Comme il ignore les fins et qu'il n'invente rien, il donnera seulement au catalogue des déterminations naturelles toute la rigueur de sa mécanique. Et surtout la cybernétique permettra enfin de gouverner mécaniquement l'homme, qui est un monde encore plus complexe : s'il le faut au besoin, on le simplifiera. On l'informerait, c'est-à-dire qu'on pourra le fabriquer de l'intérieur grâce au stockage des données les plus fines et les plus fugaces. Il en est aujourd'hui du pouvoir sur l'homme comme de son pouvoir sur la nature : le respect que nous imposait jusqu'ici la faiblesse de nos moyens ne peut plus être que le fruit d'une volonté poursuivie jusque dans une politique. C'est désormais à la loi, à l'opinion et aux personnes inspirées par la passion de l'égalité et de la liberté, de maintenir des blancs : des secteurs qui seront interdits à l'information et aux moyens techniques, publics ou privés. Après tout, il y a bien des réserves naturelles pour les jolies bêtes interdites aux touristes, et nous fermons nos rues aux bagnoles, pourquoi pas la réserve humaine interdite au spécialiste ? Mais bien entendu c'est d'abord à vous de le foutre à la porte de votre maison. Comme la nature, la liberté qui nous était donnée ne peut plus être que libre choix. Cela vous fout plutôt la trouille, mais après tout c'est logique.

Bernard Charbonneau

(1) cité dans « Le Monde » du 17 septembre 1975.
(2) pour ceux qui s'intéressent au détail de la démonstration, je renvoie à mon bouquin : « Le système ou le chaos » (Editions Anthropos)



JOUEZ HAUTBOIS RÉSONNEZ MUSSETTES !

ISABELLE, dans le numéro 68, je sais pas si tu te souviens, vous discutiez Rezvani et toi sur l'enfant voulu ou simplement accepté, - désir d'enfant ou plutôt désir de maternité ? disais-tu, - enfin tout un paquet de problèmes sans doute très importants, désolé que cet échange de correspondance m'ait assez considérablement fait chier, désolé. En la relisant, vois-tu, je sens à nouveau le sang me monter à la tête, alors je vais sûrement être très très injuste, tant pis pour vous.

D'abord y a un truc qui me fait voir rouge : vous êtes là comme deux curés à parler de la « communauté humaine », et que vous avez l'air d'y croire, et ce que c'est chouette, dit Rezvani, de donner un nouveau petit être à cette communauté à laquelle, dis-tu, nous devons tant, Deo gratias ! Dis, Isabelle, c'est y que tu te fous du monde ou si t'as simplement de mauvais passages ? Tu crois que le moment est bien choisi pour parler de communauté humaine ? Tu lis pas les journaux ? Tu penses pas que les lecteurs de la G.O., ça doit leur paraître un peu curieux qu'avec tout ce que vous leur révélez chaque semaine tu leur affirmes tout à coup qu'y a quelque part une communauté humaine ? Si c'est un sentiment de solidarité que tu éprouves, j'ose espérer qu'il ne s'étend pas à l'ensemble de l'humanité, tu fais quand même quelques distinctions, non ? Dis, si tu veux, qu'y a un tas de monde, connus ou inconnus, vivants ou morts, dont tu te sens extrêmement proche, fraternelle, tu sens qu'avec eux tu peux dire **nous** et ça réchauffe le cœur qui en a parfois bien besoin, d'accord. Mais de grâce, ne suis pas Rezvani quand il parle d'une communauté abstraite, idéale, mythique (**digne** de recevoir un mouflet de lui !), communauté des loups et des moutons, oui. Tu parles d'un attrape-couillons ! Œil humide, sentiments élevés, noble rhétorique, tous les idéologues ont toujours procédé ainsi pour endormir le peuple et lui faire accepter de vivre dans la merde. La merde communautaire, qui cependant n'est pas très également répartie, c'est le moins qu'on puisse dire.

Voilà. Voilà ce qui me fait chier, Isabelle, dans votre correspondance, c'est que ça se situe à un niveau vachement élevé. Deux intellectuels bourgeois éclairés, voilà ce que vous êtes, je ne t'apprends rien et ce n'est pas une injure, c'est mon cas à moi aussi (enfin, d'être un intellectuel bourgeois - pour ce qui est d'être éclairé, j'espère). Ta profession de foi, Rezvani (je te rappelle : « Un enfant, ça se fait, ça se désire, ça se conçoit. Un enfantement demande de la maturité, de la dignité, de la gravité... Concevoir, l'acte social par excellence... Procréer est un acte

aussi clair et parlant qu'un suffrage positif... »), moi je dis que je commence à en avoir les oreilles rabattues de ce discours-là, ça fait un bail qu'on entend plus que ça dans toute la gauche bourgeoise et pas seulement chez les curés mais aussi chez les enseignants, les médecins, les psychanalystes, les gens du planning familial et les nanas du MLF, les fonctionnaires de la Santé et les socialistes auto-gestionnaires, et j'ai envie de crier arrêtez donc, mais arrêtez donc votre char, vous voyez donc pas que vous parlez en circuit fermé, que tout ce que vous racontez là c'est à votre usage à vous, gens des classes moyennes, gens de la petite bourgeoisie, et que les autres à l'étage en-dessous en ont strictement rien à foutre ?

DIS moi, Rezvani, as-tu réfléchi à ça que la majorité des femmes, la majorité des couples, et je parle pas seulement des travailleurs immigrés, s'ils attendaient pour faire un gosse de vraiment le **vouloir**, s'ils attendaient de jouir du minimum de **dignité** nécessaire, eh bien ils n'en auraient tout simplement **jamais** ? Un enfant, ça peut être œuvre d'art quand les parents ont une position d'artistes, sûrement pas quand le père est O.S. et que la mère fait des ménages, ils n'ont jamais la **maturité** nécessaire. Parce que, vois-tu, un prolo n'est jamais mûr : ce que les psychologues flétrissent du nom d'infantilisme est inscrit dans sa condition sociale.

En tenant ce discours de façon abstraite (l'enfant en général, la conception en général), sans tenir compte de la réalité des classes sociales, tu ne fais rien d'autre que ce que ta classe attend de toi, intellectuel progressiste : produire de l'idéologie, de la morale, de l'éthique, - les transformer, les adapter aux nécessités d'une société, comme on dit, en pleine mutation...

Je voudrais pas t'attrister, Rezvani, parce que sûrement c'est pas dans tes intentions, c'est pas du tout ça que tu veux faire, mais quand tu prêches une éthique de la **maturité**, du **choix**, de la **décision**, de la **responsabilité**, ce sont les valeurs pragmatiques des classes moyennes modernes que tu montes en épingle. Les valeurs de ceux qui sont chargés (qui se chargent) d'encadrer la vie sociale, de la diriger - d'en prendre la responsabilité, c'est bien ça. De choisir et de décider pour eux et pour les autres.

Ce genre de responsables, je les connais bien pour les voir quotidiennement à l'œuvre dans le champ professionnel où j'exerce : ce qu'on appelle le **travail social**. De plus en plus nombreux, actifs, efficaces. Étendant peu à peu leur tutelle éclairée à tous les recoins de la vie des gens : conseillant ceci et déconseillant cela, intervenant dans les problèmes du couple, gérant les allocations familiales, enlevant les enfants et ne les restituant que sous conditions expresses, surveillant leur éducation, les orientant à chaque étape de la vie pour leur assigner une trajectoire sociale... Je vous assure que tout ça va très

vite, que c'est très grave et que beaucoup d'entre nous, idéologues de gauche, y travaillons sans même nous en rendre compte.

Prendre ou pas prendre la pilule, tu me fais marrer, Isabelle : joli problème à agiter quand on en a pas d'autres plus pressants. Pendant que vous amusez la galerie avec ces histoires (je ne dis pas qu'elles sont sans intérêt : mais qu'elles n'intéressent qu'une minorité, pour ne pas dire une élite), se jouent très vite, très fort, d'autres enjeux dont on ne parle guère. Il commence pourtant à en être question, dit-on, dans certains congrès d'hygiénistes : pilule ou autre chose, on va pouvoir songer à **planifier** sérieusement les naissances. C'est à dire que si tu te trouves, pour reprendre tes propres termes, dans une « mauvaise situation matérielle ou affective » (à propos, as-tu bien réfléchi en faisant de ceci une « faiblesse devant la société » au même titre que « la trouille » et le « souci d'esthétique féminine à la flan »?), si tu ne remplis pas les conditions minima pour faire un lardon dans la joie et la dignité, eh bien on te le déconseillera, Isabelle, on te le déconseillera... Tu vois ce que ça veut dire ?

N'aies crainte, toutefois, ce que je t'en disais là c'était uniquement façon de causer. Ni toi, ni Rezvani, ni moi ne sommes ni ne serons concernés. Nous sommes d'une autre mouture, celle des gens mûrs, autonomes, responsables. Personne ne nous demandera de comptes sur notre fécondité. Ce qu'on nous demande, c'est plutôt de définir les conditions dans lesquelles les autres - ceux qui ne seront jamais vraiment adultes et responsables - seront éventuellement autorisés à procréer.

Dans l'intérêt, évidemment, de l'Enfant.

Roger Gentis

SORTIRA-T-ON DU ROMANTISME ?

AH ! L'incommunicabilité, c'est quelque chose ! Enfin, tant pis, ça nous permet de faire notre petit numéro, chacun à notre tour, les uns après les autres. Espérons seulement que ça ne fait pas trop chier le lecteur ? Faut le dire, hein ? Juste un mot en ce qui concerne ta mauvaise lecture de Rezvani (il te répondra plus longuement s'il le désire) : Rezvani fait tellement peu un acte de foi qu'il a toujours refusé d'être père !

Bon. Revenons à mes « mauvais passages ». Alors, on ne pourrait pas parler de communauté humaine parce qu'il existe des Franco et des Basques, des Pinochet et des poètes, des gros et des petits, des vilains et des beaux, des méchants et des bons, c'est ça ? On peut parler de quoi, alors, si ce n'est de com-

munauté ? Faut-être réaliste, fichtre ! Il y a ce fabuleux processus de la vie dans lequel grouille le meilleur comme le pire, l'excessif comme le médiocre, et pas moyen d'en sortir. Porter un jugement, dire « ceci est bon, ceci est mauvais », ce n'est pas une observation de la réalité, ce n'est qu'une hypothèse de travail, utile au moment de l'action et du choix, c'est tout. Ça ne peut en aucun cas permettre de classer la réalité en deux : côté blanc, côté noir. Tout est intimement lié et je ne nous juge pas, ni toi ni moi, terriblement meilleurs qu'un Pinochet avec nos égoïsmes et nos engagements mous. Quelque part nos frigidaires, ma peau lisse, tes diplômes, donnent la main à Pinochet. N'empêche que je m'aime, que je t'estime et que je jouis de la vie, vie dans laquelle il y a des Pinochet, des Amin Dada, des Poniatowski, des abrutis, des petits mecs, des mémères et de grands criminels.

Je refuse absolument le romantisme qui consiste à dire : « Bouh là là ! Que ça va mal ! Bouh là là ! Que le monde est pourri ! Inutile, dans ma sphère occidentale bourgeoise de travailler à la libération de la femme puisque, à chaque minute, à Calcutta, une femme meurt de faim sur le trottoir en serrant dans ses bras ses gosses évanouis. Il n'y a rien à faire. Pleurons, pleurons, et livrons-nous aux paradis artificiels en attendant que s'achève ce enfer de la vie... »

Bien sûr, quand je m'engage ici, maintenant, à la poursuite de la liberté par mon écriture reflet de ma vie, de ma quête personnelle, je n'écris pas directement pour l'afamée de Calcutta. Mon discours ne s'adresse pas directement à elle, pas plus sans doute et malgré mon désir, qu'il ne s'adresse directement à la manutentionnaire de chez Renault. J'écris pour celle qui ici, maintenant, comprend mon langage parce qu'elle a fréquenté les mêmes écoles que moi, dans la même culture, à la même époque. Pour celle qui peut ici, maintenant, faire progresser La Liberté (donc la liberté, aussi, de la femme de ménage ou de la Pakistanaise) en s'engageant dans sa propre libération à elle. Mon discours n'est pas (pas plus que celui de ma lectrice si elle parle ou si elle agit) en forme de mot d'ordre : il est en forme de recherche vécue. C'est, schématiquement, la différence entre l'écologique (agir, tout de suite, sur sa vie et son environnement dans le sens du changement souhaité parce que jugé juste) et le politique (se gonfler de mots à l'usage d'un autrui idéal et d'un soi mythique en attendant le grand soir).

ET puis, dis donc, lancer la lutte des classes, comme tu le fais, dans les mille pattes des « histoires de bonnes femmes », c'est faire preuve d'une grande méconnaissance et des femmes, et du monde prolétarien. C'est une espèce de populisme qui fait dire « la pilule permet aux femmes de ménage (et aux Réunionnaises) de moins procréer, donc la pilule est bonne en soi, ne nous faites pas chier avec vos nausées de bourgeoises ». Excuse-moi, mais comment tu crois que c'est fait, un prolo ? T'en as donc jamais vu ? Où, comment astu donc vécu ? Tu crois qu'il a de grandes oreilles, l'œil glauque et les dents jaunes comme naguère le juif, le prolo ? Où quoi ? Il se trouve que par les hasards de la vie, j'ai beaucoup fréquenté de prolos. Fréquenté au sens de : fait des choses avec Fifine est vraiment ma meilleure amie depuis plusieurs années, elle l'a écrit ici. Quand je vivais à la campagne, il y a quinze ans, les femmes avec qui j'accomplissais des tâches, de mes mains, étaient des paysannes. Dans le groupe où j'exposais, les deux peintres les plus talentueux étaient Bigarré, employé au tri postal, et Gorra, OS à la Compagnie du Gaz. Plus tard, quand j'étais institutrice, ma directrice était fille de boulanger, mon collègue de la classe à côté fils naturel d'une blanchisseuse, etc, etc. Exceptions, tu me diras. Bien sûr, bien sûr, mais qui ne confirment aucune règle. Par contre, je connais des bourgeois qui possèdent les moyens de s'informer, le langage, mon langage, qui peuvent lire « La Gueule Ouverte » sans qu'une ligne, un mot leur échappe, et qui ne seront jamais ni mûrs ni responsables ni « artistes ». Artiste... Tu me fais rire ! Vis donc quinze jours avec Fi-

fine et Bernard, pour ne citer que ces deux là proches de notre journal, tu me diras s'ils sont moins artistes que toi ou moi ?

Quant à la question des femmes, je t'accorde moi aussi le bénéfice du doute, : tu dois avoir tes mauvais passages. Nos nausées de délicates bourgeoises, je te l'affirme parce que je le sais, ben hélas (ou plutôt heureusement !) elles atteignent aussi les grossiers estomacs de femmes-prolo, faut pas croire ! Vous ne parviendrez pas à faire passer le ras le bol féminin pour un gratouillis d'épidermes intellectuels et distingués. Tout ce qui touche à l'oppression, à la sexualité sacrifiée, à la contraception à sens unique, à la maternité planifiée, si elles ne l'expriment pas avec les mêmes mots, toutes, absolument toutes les femmes le ressentent dans la même chair. C'est ça, la force du mouvement de libération des femmes : son universalité, malgré la grande diversité des cultures et des individus.

Alors, justement, on en est trop près, de notre libération, de notre dignité, de notre responsabilité, pour ne plus jamais nous laisser fourguer des couleuvres pas cuites à avaler. On le sait bien que, si on ne réagit pas, comme tu le crains, notre ventre continuera à appartenir avant tout à « la société », comme ça a toujours été. On nous poussera à être mères, ou à ne plus l'être, selon les besoins ou engorgements de « la société ». C'est pour ça, avant de tomber d'un conditionnement (pondez, pondez, c'est votre destinée, votre fonction et votre bonheur) dans un autre (pilulez, contraception, vous ne relâchez vos ovules que quand on vous le dira, en attendant livrez-vous au plaisir pour qu'on vous ait toujours sous la main en cas de besoin) il nous importe de nous connaître, femmes, de connaître nos possibilités (dont la maternité est la plus originale) à travers aucun autre prisme déformant que le nôtre. On veut avoir une chance de choisir notre avenir, l'avenir des femmes, en connaissance de cause. Faire notre choix à nous.

Dans cette perspective, ne crois-tu pas que mon témoignage, ma recherche, ma sincérité, toute intellectuelle bourgeoise que je sois, n'a pas, autant qu'un autre, pas plus qu'un autre, sa valeur de petite pierre pour construire un grand édifice ?

Isabelle

VICTOIRE D'UN NON VIOLENT



La désobéissance civile, c'est l'espoir. Chaque fois qu'on cherche à manipuler un individu, sur le lieu de son travail, pour lui faire accomplir une tâche contraire aux impératifs de sa conscience, il faudrait que cet individu, se sachant soutenu par une large fraction de la population consciente, ait le courage de se faire objeteur. De refuser. C'est ce

qu'a fait J.P. Derimay, engagé comme ingénieur dans une compagnie d'aviation civile. Quand on lui a demandé de travailler sur des projets militaires, il a refusé. Bien sûr, il s'est fait virer. Pas abattu, il a intenté un procès à ses employeurs. Il a gagné (morale, parce que c'est pas le franc symbolique qui va lui permettre d'aller bien loin). C'est un tel événement pour la défense des travailleurs, cette affaire, que la presse unanime a fait silence : des fois que ça ferait tache d'huile !...

Notre ami Jean Authier, dont le témoignage n'a pu être entendu au procès, m'a fait parvenir le texte qu'il avait préparé pour sa déposition. On ne perd jamais son temps à lire ou écouter Authier, pas vrai ? Alors voici :

« Plus d'un million de Français gagnent leur vie - directement ou indirectement - en fabriquant du matériel de guerre, c'est-à-dire en préparant la mort d'autres travailleurs.

Pour perpétuer sa croissance, notre économie marchande - menacée dans son évolution - joue sa dernière carte : l'appui à la violence armée partout dans le monde, violence qui lui permet la production et la vente massive d'armements.

Le pays des droits de l'homme est devenu - à la grande honte des êtres lucides - le troisième producteur d'armes de la planète, le fournisseur des gouvernements racistes d'Afrique du Sud, des régimes totalitaires et même de ces contrées du Tiers Monde qui auraient tant besoin d'une aide d'un autre genre.

Que penser d'autre part de ces centrales nucléaires que nous allons exporter ? Serviront-elles seulement à des œuvres de paix ? N'est-il pas fatal que quelque mégalomane les utilise un jour pour déclencher une catastrophe aux conséquences incalculables ?

L'Etat français, qui fait de ses ministres les commis-voyageurs de Monsieur Dassault et qui vend des armes à n'importe qui, fait ensuite semblant de s'étonner de la recrudescence de la violence, lui qui travaille à la généraliser. Quel idéal un peuple marchand de canons peut-il proposer à ses enfants ?

Et voici que, dans cette course à la violence - qui n'est que l'aspect le plus visible d'une crise de civilisation sans précédent - quelques hommes se lèvent, qui refusent la prétendue fatalité pour suivre la voie de la raison.

Jean-Pierre Derimay est de ceux-là. Embauché comme ingénieur civil, sa conscience lui interdit de participer à toute construction d'engins de guerre, il refuse donc sa collaboration à un projet d'avion militaire. Et le voilà licencié ! Lui qui était considéré par ses supérieurs hiérarchiques comme un jeune cadre plein d'avenir, le voilà licencié pour avoir obéi à sa conscience ! En fait, ses employeurs ne comprennent pas son langage. Comment le comprendraient-ils ? Ce sont deux conceptions de la vie totalement différentes qui s'opposent.

En obéissant à sa conscience, Jean-Pierre a perdu beaucoup d'argent ; il a gagné le droit à notre respect et à notre reconnaissance.

Et ses camarades ne s'y sont pas trompés. Tous, syndiqués ou non, l'ont soutenu durant de longs mois ; ils le soutiennent encore.

Jean-Pierre Derimay se place dans la plus pure tradition des syndicalistes révolutionnaires, de ceux qui ne se paient pas de mots mais qui - tels Fernand Pelloutier ou Louis Lecoin - incarnent leurs idées jusqu'au bout. Pacifiste, il refuse de travailler pour la guerre !

Non-violent, il envisage d'appréhender le règlement des conflits par des méthodes qui ne dégraderaient plus les hommes.

Au moment où la crise de civilisation qui se précise exige des ruptures radicales, des choix politiques, économiques et culturels totalement nouveaux, le geste de Jean-Pierre est hautement symbolique, lui qui veut placer sa vie au seul service du progrès humain.

Il préfigure la prise de conscience progressive des travailleurs qui veulent prendre leur vie en main, qui veulent pouvoir discuter puis décider la finalité de leur travail et de leur existence.

Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus vouloir perdre notre vie à la gagner ; à ne plus vouloir piller nos ressources et saccager notre environnement pour produire de l'inutile et du nuisible ; à ne plus vouloir nous faire les complices de l'assassinat de nos frères de classe un peu partout dans le monde.

En tant que syndicaliste et non-violent, persuadé qu'une société à dimensions humaines ne se construira jamais sur les ruines et la mort, nous sommes fier du refus de Jean-Pierre et nous nous reconnaissons totalement dans ses choix.

Nous pensons que ceux qui, aujourd'hui, ont à se prononcer sur le conflit l'opposant à ses employeurs, percevront qu'au delà d'une simple réparation légitime d'un préjudice matériel, c'est en fait un choix de société qui se profile.

C'est entre un système au service des privilégiés, maintenu par la violence institutionnalisée et une société bâtie sur de nouveaux rapports entre les hommes qu'ils auront à se prononcer.

Pour le syndicaliste et le non-violent que je suis, le choix est fait depuis longtemps. »

(déclaration de Jean Authier, syndicaliste CFDT, militant pacifiste et non violent à l'UPF)



LES PETITS ECHOS DE LA MERDE

AH ! C'EST BEAU LA TÉLÉ ! L'INTOX PRO-NUCLÉAIRE A L'USAGE DES ENFANTS

La 1^{re} chaîne de T.V. présente tous les mercredis après-midi, un programme destiné aux jeunes et aux très jeunes. Ce programme commence chaque fois par l'apparition de Brock et Schnock. Ce sont deux soit disant extra-terrestres en visite au dessus de la terre. Ces deux corniauds « jugent » ce qu'ils voient sur cette terre. Or ce mercredi 22 octobre, voici en résumé ce qu'on a pu entendre de la bouche de ces représentants Focalusiens (c'est ainsi qu'ils s'appellent) à propos des centrales nucléaires (ce n'est pas du mot à mot mais l'esprit y est) :

« Oh ! Des centrales nucléaires. Nous, les Focalusiens, n'avons pas pu maîtriser ces forces ; voilà pourquoi nos cheveux et nos dents sont tombés. Nous n'avons que l'énergie solaire. Les terriens sont beaucoup plus doués que nous. Ils ont résolu le problème de la sécurité ainsi que celui des dangereux déchets ». Le moins « intelligent » des deux (il y a bien sûr un intellectuel, et un être manuel dans cette soucoupe volante focalusienne) se permet d'émettre quelques doutes sur la réalité de cette maîtrise du nucléaire. Ce à quoi l'intellectuel répond (je cite) : « Tu n'es pas apte à juger les terriens ; tu n'es ni un savant, ni un technocrate ».

Je laisse à chacun le soin de juger du danger de ce genre d'émission, surtout suivie par des moins de 15 ans.

Pierre Cailliau, téléspectateur attentif



MOUNA EST GUÉRI !
Mais comme il est parti arroser ça dans les bistrots, il ne sera pas au jardin du Luxembourg avant plusieurs dimanches. PROFITEZ-EN POUR USURPER SON TRÔNE ! (3^e chaise verte, 2^e allée à gauche)

DESSALER L'EAU DE MER

Une délégation d'experts du C.E.A. s'en est allée discuter avec les experts israéliens. Il serait fortement question d'une usine de dessalement de l'eau de mer fonctionnant à l'énergie atomique. On n'en sait pas plus, mais, comme la France aide déjà les pays arabes dans ce domaine, la question est épineuse. L'ennui avec la politique, c'est que ça déborde partout.



AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud dispose d'un stock de 260 000 tonnes d'uranium concentré, plus du cinquième des réserves mondiales en dehors du bloc communiste. Qu'en faire, sinon le vendre au plus offrant ? L'Iran, par exemple, qui a commandé cinq réacteurs à la France, a bien besoin de cet uranium.

Il pourrait même participer au financement d'une usine d'enrichissement sud-africaine, dans la mesure où les Iraniens tiennent à diversifier leurs sources d'approvisionnement. Récemment, les Canadiens leur ont proposé autant d'uranium enrichi qu'ils voulaient, à condition d'acheter des centrales canadiennes. Mais les Iraniens ont pas marché. Les savants sud-africains ont mis au point un procédé d'enrichissement de l'uranium assez semblable au procédé ouest-allemand et sont donc techniquement prêts. La R.F.A., qui est sur le point de livrer une centrale, prétend qu'ils n'ont pas vraiment besoin d'elle pour démarrer, mais elle se penche avec beaucoup d'intérêt sur la question.

Une usine d'enrichissement de l'uranium rapporterait 350 millions de dollars par an de bénéfices grâce aux ventes à l'étranger.

AU BOIS DE BOULOGNE : LE BUCHENWALD DES CHATS

Désagréable surprise pour le professeur Alfred Fessard, de l'Institut, neurophysiologiste bien connu. Il trouve devant la porte de son appartement les cadavres de deux chats d'une extrême maigreur.

Les chats ont été subtilisés à l'Institut Marey, situé à l'entrée du Bois de Boulogne (4 avenue Gordon Bennett, 75016 Paris) : ce laboratoire dépend du Collège de France et plus particulièrement du professeur Fessard et de sa femme, Mme Albe-Fessard.

Les deux animaux sont morts peu après. Ils ont été examinés par un vétérinaire qui a dressé le constat suivant : « Je certifie avoir examiné ce jour d'une part, une chatte de race commune blanche présentant un état de cachexie extrême, une température inférieure à 35°, et d'autre part une chatte de race commune marbrée, morte dans le même état de cachexie. »

Les deux cadavres, qui n'avaient que la peau sur les os, ont été montrés à la Sorbonne, lors d'un débat sur la vivisection organisé par l'Université sans frontières ; c'est ensuite qu'ils ont été déposés chez le professeur Fessard.

Les expériences menées sur les chats à l'Institut Marey sont d'une exceptionnelle cruauté : il s'agit de tests sur la douleur et de recherches sur la vision, nécessitant l'implantation d'électrodes dans le système nerveux et la curarisation des animaux : ainsi ils se tiennent tranquilles, tout en restant conscients... Ces chats viendraient d'un élevage situé en Eure et Loir.

J.J.B.

LA SAINTE CAROTTE

Rubrique végétarienne tenue par une mangeuse de viande pas tout à fait repentie, à l'usage des carnivores impénitents.

On a promis d'en parler toute les semaines et ça ne démarre encore pas aujourd'hui, laissez-moi le temps de me retourner. Je voudrais que ça soit pratique et ordonné, un peu sous forme de fiches à classer.

Alors pour cette fois, juste une indication : la fameuse vitamine B12, prétexte à dévorer de la bidoche, on la trouve, par exemple, dans les épi-

COMMENT VOYAGER À L'ŒIL



LA CAMPAGNE «S-EAU-S»

La Campagne «S-Eau-S» vient d'être lancée par le groupe Paul Emile Victor (avec Cousteau, Bombard, Herzog, Haroun Tazieff et bien sûr Louis Leprince-Ringuet) pour sensibiliser les populations aux problèmes de la protection et de la sauvegarde de l'eau douce.

La campagne, financée par un groupe d'industriels anonymes, vise surtout les groupes scolaires. On leur apprend que « 500 millions d'hommes sont chaque année malades de l'eau qu'ils polluent, que seulement 0,01% de l'eau qui couvre les 2/3 de la surface de la terre est potable et que en un demi-siècle, de 1950 à l'an 2000, l'humanité multipliera sa consommation d'eau douce par cinq... »

André Jarrot, ministre de la Qualité de la Vie, trouve qu'il manque encore 9000 stations d'épuration en France. Ça coûterait 4 milliards de francs. Et par les temps qui courent... Mais autrement, pour lui, il n'y a pas vraiment de problème de l'eau douce en France. Paul-Emile Victor pense le contraire, mais il est pas ministre, ça se voit.

Ces fameuses stations d'épuration, quand il y en a, sont vite inefficaces. Car si elles empêchent la pollution organique d'être trop visible, la pollution biologique subsiste. On ne peut pas réépurer à perpétuité de l'eau systématiquement encombrée de toutes sortes de résidus toxiques. Regardez donc dans une fosse septique familiale comment ça fonctionne. Une merveille. Tant que tout marche normalement. La merde décantée, digérée par les bactéries, transformée, après des tas de détours dans la caillasse et l'humus, en une eau bactériologiquement pure ! Ça marche impeccable et tout seul. Jusqu'au jour où vous vous soignez aux antibiotiques. et crac. les bactéries crèvent. Faut

NOUVELLES DE L'OZONE ATMOSPHERIQUE

● D'après le professeur Michaël Mc Elroy de l'université d'Harvard, le tétrachlorure de carbone (CCl₄), produit chimique d'usage courant, détruirait également l'ozone atmosphérique par un mécanisme analogue à celui du fréon. La plus grave menace proviendrait cependant des engrais azotés employés massivement par l'agriculture (40 millions de tonnes en 1974) et qui dégagent de l'oxyde nitrique susceptible de détruire les molécules d'ozone. Leur production pourrait atteindre 200 millions de tonnes par an d'ici la fin du siècle, ce qui risquerait de provoquer une diminution de 35% de la quantité d'ozone atmosphérique.

(Environnement Action Bulletin, 23.8.75)

● La NASA lancera en novembre un satellite destiné à étudier et surveiller la teneur en ozone de l'atmosphère.

(Space News septembre 75)

● Que faire pour lutter contre ces menaces ? Un opuscule vient d'être édité aux USA : « Ozone Layer : going, going, gone ». Pour le recevoir, envoyez un coupon réponse international à Community Outreach Program, 100 E 77 St New York, N.Y. 10021, Etats Unis.

VOYAGEZ À L'OEIL: LÉVITEZ



MICKY CHEZ LES ATOMISTES

Dans « Le Journal de Mickey » et d'autres journaux pour jeunes (Tintin, Spirou, Pif, Mlle Age Tendre, Salut les Copains, Djin Formule 1), s'étale en ce moment un grand concours d'EDF qui vante les bienfaits du nucléaire. Sans que nulle part n'apparaisse la mention « publicité » ou « communiqué ». On en recausera.

Un lecteur a écrit à « Mickey » pour protester. Voici la réponse qu'il vient de recevoir :

« Monsieur,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de l'intérêt fidèle que vous portez à la lecture du Journal de Mickey. Cet intérêt justifie votre réaction à laquelle nous sommes d'autant plus sensibles que, comme vous l'avez remarqué, nous traitons souvent des problèmes de protection de la Nature.

Sans vouloir nous faire les avocats de l'EDF ou de l'énergie atomique, notre équipe rédactionnelle a eu l'occasion de suivre de très près les débats qui ont eu lieu au sujet des centrales nucléaires et il est certain que le dossier de cette source d'énergie ne contient pas que des éléments négatifs. Tout d'abord, la France, comme beaucoup de pays non producteurs de pétrole, se trouve devant un problème fondamental qui est non seulement la hausse considérable des produits pétroliers mais la perspective de leur épuisement à plus ou moins long terme. Par conséquent, les pays industriels n'ont pas d'autre solution que de rechercher de nouvelles sources d'énergie, parmi lesquelles figure, en premier lieu, l'énergie nucléaire qui est de loin la moins coûteuse et la mieux maîtrisée techniquement.

En ce qui concerne les risques éventuels de pollution, il faut savoir que le gouvernement a provoqué des études multiples et très approfondies sur les systèmes de protection et que, jusqu'à présent, les centrales déjà en fonctionnement n'ont donné lieu à aucune augmentation de radioactivité dans leurs secteurs. De plus, à cet égard, les cahiers de charge des nouvelles centrales sont draconiens et ne laissent pratiquement aucune place aux conséquences néfastes d'un incident de fonctionnement.

Dans ce même domaine, il faut savoir que la pollution pétrolière comporte des risques beaucoup plus graves et, pour vous en donner un simple exemple, on a calculé qu'un accident

comme celui du Torrey Canon, dans une mer fermée comme la mer Méditerranée, signifierait l'abolition de toute vie dans cette mer pour vingt ans.

Quant à l'élimination des déchets radioactifs, ce n'est pas un problème spécifiquement français mais un problème mondial et toutes les nations qui ont fait appel à l'énergie nucléaire bien avant la France, s'efforcent de le résoudre. Il faut reconnaître qu'aucune solution définitive et entièrement satisfaisante n'a encore été trouvée et cela est d'autant plus important que les matières radioactives ne proviennent pas seulement des centrales mais de toutes sortes de secteurs, y compris la médecine, qui font appel à l'atome. C'est précisément dans la mesure où cette question se pose à l'échelle planétaire que toutes les recherches convergent dans ce sens. Il est possible que la fusion nucléaire qui donne très peu de déchets mais qui pose d'énormes problèmes techniques soit mondialement adoptée dans quelques années. En attendant, les mesures prises présentent un maximum de garanties car aucune nation n'a intérêt à courir de risque dans ce domaine, la pollution atomique, si pollution il y a, concernant l'ensemble de l'humanité et non telle ou telle nation en particulier.

Nous comprenons parfaitement vos réticences et beaucoup de nos compatriotes les partagent d'ailleurs, mais lorsqu'on examine les choses de près, il faut bien reconnaître que la crainte de l'énergie atomique vient en grande partie de l'utilisation meurtrière qui en a été faite à l'origine et que cette optique est aggravée par une information insuffisante du public.

Tout cela vous montre, s'il en était besoin, notre souci de nous informer sur les grands problèmes du monde moderne afin de pouvoir précisément éliminer de notre journal des publicités qui pourraient aller à l'encontre de l'intérêt général. Nous espérons avoir su vous convaincre non pas que l'énergie atomique est la panacée sans aucun inconvénient, mais que notre journal n'a pas abusé avec légèreté de la confiance que vous lui témoignez.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Raymond Calame,
Edi-Monde, 100, ave.
Raymond Poincaré, Paris.

LA TÉLÉDÉTECTION AÉROSPATIALE

Grâce à deux satellites américains qui tournent autour du globe en prenant des photos chaque fois qu'ils passent au dessus de l'une des six stations implantées (aux Etats Unis, au Brésil, au Canada et en Italie), on obtient une foule de renseignements. Cette nouvelle technique de gestion de la planète permet de déceler à temps les épidémies agricoles ou les invasions d'insectes. En Europe, une étude écologique des deltas du Rhône et du Pô est en cours avec l'aide d'un des deux satellites, afin de déterminer si ces zones sont réellement propices au développement de la culture du riz. Aux six stations existantes, vont bientôt s'en ajouter six autres qui permettront aux espions du globe d'envoyer des photos de la Terre entière (mis à part l'Asie et les pays de l'Est).

Gérer les ressources de la planète... Toute cette technique extraordinaire est mise en place pour pas grand chose finalement. Les Etats-Unis ont lancé l'idée d'une réserve mondiale de céréales afin de prévenir toute pénurie imprévue, toute famine. Mais bien des pays préfèrent se constituer leur petit stock à part et bien d'autres n'en ont pas du tout les moyens, et préfèrent une réserve mondiale unique. Et puis prévoir ce qu'il y aura à manger demain, c'est bien compliqué. Le gouvernement français savait que la récolte de pommes serait excédentaire cette année et il n'avait pas trouvé de solution à l'avance. Il fallait que les pommes mûrissent, soient cueillies, calibrées et conditionnées avant d'être envoyées à la décharge. On connaît le chiffre des excédents européens et américains de lait, on peut prévoir ceux de l'année prochaine. Mais rien n'est prêt pour y remédier.

LES DÉFOLIANTS AMÉRICAINS ET LE CANCER

Quelque 550 kilos de dioxine ont été employés, seuls ou en mélange avec d'autres produits, au cours des épandages aériens américains au Viet-Nam. Chiffre énorme, quand on sait que cette substance est active à partir de quelques microgrammes seulement.

Ses effets tératogènes sont connus, mais il est également de plus en plus certain qu'elle a des effets mutagènes et cancérigènes. Les chercheurs américains, anglais, français et chinois se préoccupent du problème. Un professeur nord-vietnamien, spécialiste du cancer du foie, dénonce le manque de coopération des scientifiques américains depuis la fin de la guerre. Aucune communication américaine n'arrive au Nord-Vietnam, comme cela se passait avant.

« C'est un problème embêtant pour les Etats-Unis et il est évident que moins on en saura, mieux ils se porteront... »

De nombreux observateurs ont remarqué toute une génération de véritables monstres au cours des dernières années : enfants à tête de vieillard, nourrissons aux membres déformés ou inexistantes, gosses débiles... Ils ont été les victimes en cours de gestation de la guerre bio-chimique.

Les observations viennent du Viet-Nam Nord alors que c'est surtout au Sud que les Américains ont défolié. Mais : brassage des populations, vents, animaux... ? Au Nord, on enregistre une recrudescence des cancers du foie. Les chiffres ont plus que triplé en cinq ans. « Il est possible que l'on ne soit pas au bout des surprises », pense-t-on là-bas.

tes bêtes. Pourtant elles n'ont affaire qu'à la merde familiale. C'est limité. Une station d'épuration doit faire face à toutes les pollutions agricoles et industrielles, aux eaux de ruissellement et aux eaux de nettoyage des usines.

Les habitants de Saille (Loire-Atlantique) ont déposé une pétition sur le bureau de monsieur Olivier Guichard, maire de La Baule. Ils se plaignent des mauvaises odeurs et des nuisances et des risques d'infiltration des mousses dans les marais salants, de la station d'épuration installée depuis l'été dernier, chez eux, mais pour les touristes principalement, qui recueille toutes les eaux usées de la presqu'île guérandaise : La Baule, le Pornichet, le Poulguen... Y'a du monde par là en été.

CHAMPIGNONS DE SAISON

NE CUEILLEZ QUE LES CHAMPIGNONS
DONT VOUS ÊTES PARFAITEMENT SÛRS!

DANS LES BOIS :

NOIR OU BRUN
TRÈS FONCÉ

NOIR-BRUN-VIOLET
HAUT: 6-12 cm.

CRATERELLE OU
CORNE D'ABONDANCE OU TROMPETTE
DES MORTS. DIFFICILE À DISTINGUER
PARMI L'HUMUS ET LES FEUILLES
MORTES. EN COLONIES ABONDANTES
CETTE ANNÉE. FRAÎCHE:
SAUTÉE AU BEURRE AVEC AIL ET
PERSIL. AJOUTER UN DOIGT DE VIN.
CUISSON: 1/4 D'HEURE. (AVEC RIZ OU
PÂTES). SE SÈCHE POUR L'HIVER ENFI-
LÉES EN COLLIERS SUSPENDUS DANS
UN ENDROIT SEC.

LE LONG DES CHEMINS:

BLANC CRÈME
CHAPEAU PELUCHEUX
HAUT: 6-10 cm.

LE COPRIN CHEVELU
POSÉ COMME UN OEUF DANS L'
HERBE OU LES TERRAINS SABLON-
NEUX. NE PRENDRE QUE LES JEUNES
SUJETS. CHAMPIGNON D'UNE
GRANDE FINESSE EN FRICASSÉE AU
BEURRE AVEC UN FILET DE CITRON
OU CRÈME ET MUSCADE SELON LES
GOÛTS. NE SE CONSERVE PAS.

Att.

Actuellement, « 27 réacteurs de puissance sont soit en fonctionnement, soit en construction ou au programme. Mais au cours de ces deux années, plusieurs centrales ont été arrêtées à cause des pannes de différents matériels. *Seules deux centrales ont fonctionné normalement.* Ces incidents ont rendu la population méfiante sur la sécurité et la protection de l'environnement... »

La chaleur est-elle une pollution ?

Le dénommé Lebreton - Jean-Claude, rien à voir avec l'ami Mollo-Mollo - ci-devant Chef du Département Etudes Générales, à la Direction de l'Équipement E.D.F., s'est fendu à cette journée d'études de Lausanne d'un abondant topo sur la « réfrigération des centrales nucléaires » et son incidence sur la sélection des sites. Le fait que la « récupération de la chaleur « perdue » » n'occupe, sous forme d'hypothèse, que trois lignes en fin d'exposé, corrobore bien le manque d'intérêt d'EDF pour ce genre de problème. Aussi bien, la chaleur dissipée dans l'environnement est-elle, dit M. J.C. Lebreton, un problème ?

« Les recherches en cours concernent également des réfrigérants dits « secs » ne consommant pas d'eau par évaporation et transférant la chaleur à l'atmosphère par conduction et convection. Outre les conséquences qu'ils induisent sur les turbines et sur le rendement thermodynamique, ces réfrigérants atteignent encore des coûts très élevés par rapport aux réfrigérants humides... »

(...) Il apparaît que les sites de la génération actuelle de centrales seront toujours tributaires de l'eau. Ces besoins en eau concernent d'ailleurs non seulement la réfrigération, mais également la dilution des effluents liquides. Les butées correspondantes sont intéressantes à rapprocher même sans une très grande précision :

- En circuit ouvert, une tranchée de 1000 MWe nécessite 35 à 45 m³/S selon l'élévation de température au condenseur. Les butées réglementaires en matière d'échauffement du milieu récepteur fixant un plafond de 30° C imposeront en général de disposer d'un excédent de 30% à

50% du débit circulé en période d'étiage. Le surcroît d'évaporation n'entraînera en général aucune restriction puisqu'il ne dépasse guère 0,5% du débit circulé.

- En circuit fermé sur réfrigérant humide, la même tranche évaporerait 0,6 à 0,7 m³/S. S'il semble raisonnable de ne pas consommer plus de 30% de débit disponible, c'est donc 2,1 m³/S qu'il faudrait avoir au minimum par tranche. Quel est alors le débit minimum correspondant pour la dilution des effluents ? En moyenne et pour un fonctionnement normal, 3 m³/S suffisent pour respecter les objectifs fixés par la Santé Publique. (Note de l'auteur du topo : En fait, la norme actuelle indique que la concentration après mélange de l'effluent liquide radioactif d'une tranche est de 1000 picocuries/l pour le tritium, ce qui correspond à un débit minimum de 30 m³/S ; étant entendu que pour l'ensemble des tranches équipant un bassin la concentration maximale instantanée est de 10 000 picocuries/l, ce qui correspond pour le débit minimum de 30 m³/S à 10 tranches de 1000 MW PWR.) Oh ! qu'en termes élégants (et technocratiquement obscurs !) ces horreurs-là sont dites (NDLR).

(...) « Sur le plan écologique (...), le seul effet méritant un examen approfondi est celui du passage de l'eau dans les condenseurs. Les altérations possibles du plancton doivent être contrôlées et définies de façon à ne pas causer de risques au milieu récepteur. Le renouvellement des masses d'eau est une garantie contre tout danger de pollution locale et d'accumulation quelconque, ce qui suppose une recherche des sites bien « ventilés » sur le plan marin ».

Cet exposé ouï, un certain Roux, de la Société Générale pour l'Industrie, de Genève, ne peut s'empêcher de poser la question suivante, recueillie au magnétophone et transcrite, ainsi que la réponse de Lebreton (EDF), par mon aimable (et courageux, et néanmoins ingénieur) correspondant.

Voici la question :

« En Suisse, nos critères pour le réchauffement de l'eau en circuit ouvert sont plus sévères qu'en France, à l'heure actuelle. Les critères suisses, si je ne me trompe, sont d'un réchauffement maximum de

3° C et d'une température maximum de 25° C. En France, vous avez des critères beaucoup plus larges, beaucoup plus flexibles, et en plus de cela, il y a encore le problème de la qualité de l'eau que vous réchauffez, qui est un élément supplémentaire. Est-ce que vous pourriez nous indiquer un petit peu quelle est la situation en France, et est-ce que vous croyez que n'allez pas vous attendre à des problèmes dans cette direction ? »

... Et la réponse (de Lebreton, EDF) : « Oui, alors, je crois que des problèmes nous en avons déjà. Dire qu'ils iront en augmentant, c'est peut-être faire preuve de réalisme, d'autres diraient de pessimisme, je ne veux pas jouer au devin (sic NDLR). Ce qui est certain, c'est qu'il faut se garder à notre avis (maintenant, je ne donne que l'avis de notre établissement) d'avoir des jugements à l'emporte-pièces, trop globaux dans ce domaine. Vous avez comparé, volontairement sans doute, votre problème au nôtre ; je crois qu'il y a des différences morphologiques, physiques, qu'il ne faut absolument pas ignorer et qui font que je vois mal, en France, s'instaurer une réglementation très sévère et globale à la fois. Ce serait à mon avis illogique puisque vous avez quand même un certain nombre de degrés de latitude entre le Nord et le Sud, et qu'une rivière comme la Seine n'a pas le même régime thermique qu'une rivière comme le Rhône, et j'irai plus loin en ce sens que le Rhône, entre son amont et son aval ne se ressemble pas du tout, ce sont deux rivières absolument différentes. De sorte que je crois qu'il y aura sans doute des contraintes qui iront en se précisant, c'est indéniable, mais j'espère que ces contraintes seront liées à la nature locale, particulière, climatique, de la portion de rivière ou de la portion de bassin considérée. Pour l'instant, on n'en est pas là, et il y a eu un arrêté qui a été pris, en mai dernier je crois, qui stipule, en application de la loi sur l'eau de 1964, que la température de nos rejets, des rejets industriels, ne doit pas dépasser 30° C ; une dérogation n'étant cependant pas impossible pour les installations nucléaires, dérogation qui pourra intervenir cas par cas et sur justification d'études, et qui pourra conduire peut-être à des dépassements de ces 30° C pendant une courte période.

Pour l'instant, c'est quelque chose qui nous paraît sage ; néanmoins, comme je vous disais, c'est encore assez global, et il est possible qu'effectivement, pour répondre à votre question, cas par cas, selon la qualité de l'eau, il y ait des contraintes plus sévères que celles-là, ou adaptées à la qualité de l'eau, ou au caractère climatique de la rivière. Néanmoins, je dois dire, et ça a été une constante dans notre établissement - mais c'est encore l'objet d'études, en liaison avec le Ministère de la Qualité de la Vie - : nous ne sommes pas convaincus que l'échauffement entraîne automatiquement pollution supplémentaire ou altération de la qualité de l'eau, même si cette qualité de l'eau est déjà dégradée. Les études que nous effectuons actuellement selon des moyens importants et en liaison avec une Agence de Bassin qui concerne la Seine, montrent que cette idée a priori ne semble pas être vérifiée dans les faits, et que si l'on ne s'intéresse qu'à un paramètre qui est déjà bien significatif, qui est l'oxygène dissous, en aval des rejets. L'oxygène dissous ne décroît pas comme on pourrait le craindre, mais dans certains cas se trouve maintenu et quelquefois même sensiblement augmenté du fait de l'activation de la photosynthèse, qui comme toute réaction chimique biologique a une cinétique fonction de la température, et qui augmente avec la température... Donc les idées a priori dans ce domaine nous paraissent très anticipées et nous pensons que l'échauffement pourra dans certains cas contribuer, en particulier l'hiver peut-être, à un fonctionnement correct et peut-être meilleur même de certaines installations d'épuration qui fonctionnent très mal quand l'eau est froide, comme chacun sait. »

Ce texte se passe de commentaire. On aimerait toutefois que des écologistes y fassent réponse développée. Lebreton répondant à son homonyme...

E.P.

(1) A propos des H.T.R. (réacteurs à haute température), à signaler un bon article de F. de Closets dans le n° d'octobre de « Sciences et Avenir ».

(2) « Les responsables de l'EDF ont annoncé - lors d'une réunion à la Préfecture de Saône et Loire - avoir sélectionné sept sites sur la Saône en amont de Châlons/Saône. Les centrales qui y seraient construites auraient notamment pour but d'alimenter une 2^e usine d'enrichissement, COREDIF.

NOUVEAU: LES CENTRALES « SÈCHES »

« Le choix d'un ou plusieurs niveaux de puissance des sites, la possibilité de recourir à un ou plusieurs systèmes de réfrigération, la donnée des contraintes réglementaires en matière d'échauffement, permettent de composer les scénarios ou schémas d'implantation possibles (...) Prenons dans ces conditions des sites de 4 tranches - ce qui définit le seuil inférieur de puissance : 4 000 MWe - réfrigérées uniquement par des circuits ouverts (1). Les règles de débit et de températures seront (...) : prélèvement de 40 à 50 m³/S par tranche et plafond de température dans le milieu récepteur à 30°C. Le schéma se limite alors aux trois façades maritimes, estuariennes comprises, et aux deux axes fluviaux rhénan et rhodanien. A terme, étant donné la longueur limite des cours du Rhône et du Rhin, et la nécessaire distance entre centrales, cela signifie que toute la puissance nouvelle à installer devra résider sur le littoral, le Rhône et le Rhin étant saturés (sic. NDLR) Un tel schéma qui ne minimise pas le réseau de grand transport sera dénommé « variante littorale » ou variante 1.

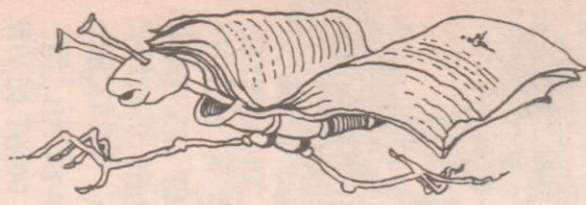
(...) L'introduction de la technique de réfrigération en circuit fermé avec les réfrigérants humides permet de retirer un certain nombre de sites littoraux du schéma précédent et de les replacer à l'intérieur du territoire, de façon à mieux équilibrer les bilans régionaux de consommation avec les bilans régionaux de production (...) Un tel schéma sera dénommé variante « panachée » ou variante 2. Notons que l'abaissement de la puissance à deux tranches ouvre d'assez grandes possibilités à l'intérieur, puisque le linéaire des cours d'eau dont les étiages mensuels sont compris entre 8 et 15 m³ est environ de 1500 km. On peut chercher enfin à réduire le plus strictement le réseau haute tension en admettant l'avènement technologique de la réfrigération sèche, avènement qui dépendra de l'importance que l'on attache à se libérer totalement des contraintes hydrologiques.

Il paraît raisonnable dans cette optique de considérer tous les sites prévus jusqu'en 1985 comme non accessibles à cette technique. Au delà de 1985, par contre, quelques sites littoraux dans l'Ouest et le Nord peuvent

être remplacés par des sites « secs », de même que quelques sites sur réfrigérants humides de la variante 2 peuvent passer sur réfrigérants secs si le surcroît de ces derniers est compensé par l'avantage d'une meilleure localisation vis-à-vis du réseau, ou par l'avantage de ne pas avoir à faire de retenue de compensation. Cette dernière variante dite sèche, ou variante n°3, apparaît comme les deux autres sur la figure 8. On admettra qu'il s'agit d'une projection « an 2000 » sans y attacher trop de précision ni dans le temps, ni dans l'espace (...) Certains de ces sites n'existent même pas au sens de la concertation et ne sont donc pas « engagés ».

(Extrait du topo de J.C. Lebreton, chef du Département Etudes Générales EDF, Lausanne, 30.9.75.)

(1) « On distingue deux systèmes de réfrigération : le circuit ouvert dans lequel le transfert des calories s'effectue directement aux eaux de surface qui traversent le condenseur ; le circuit fermé dans lequel les calories passent d'abord dans un fluide caloporteur, en général l'eau, parcourant une boucle fermée, puis du fluide caloporteur à l'atmosphère dans un échangeur appelé réfrigérant atmosphérique. »



LE SATELLITE DE L'AMANDE

par Françoise d'Eaubonne (Ed. des Femmes, 1975, 253 p.)

Françoise d'Eaubonne, auteur de nombreux livres de talent, vient de livrer aux réflexions du public une œuvre d'imagination, « Le Satellite de l'Amande ». Elle est bien connue comme animatrice du mouvement Ecologie-Féminisme, dont elle a exposé les positions théoriques dans « Le féminisme ou la mort » (P. Horay, 1974) : pour ce mouvement, la crise écologique est en grande partie due à la primauté donnée aux comportements dits « virils » et peut être résolue par un plus grand pouvoir des femmes et des qualités dites « féminines » (ceci étant une simplification, probablement abusive, des idées de l'éco-féminisme).

L'œuvre d'imagination qu'elle présente aujourd'hui au public est sous-tendue par ces idées et je vais tenter de dire ce qu'en donne une lecture « écologique ». Point de vue partiel, qui tait par exemple la richesse psychologique du roman; mais un homme, même s'il a l'impression d'être un chaud partisan du féminisme, est mal placé pour bien sentir toutes les finesses de la psychologie féminine et féministe. Je souligne cependant le caractère fascinant, parfois déroutant, de ce livre et ses indéniables qualités poétiques.

Son cadre en quelques mots. A la suite d'une révolte mondiale

des femmes où de puissantes sportives se sont distinguées, les femmes ont pris le pouvoir. La cicatrization de la Terre après cette guerre est rapide grâce à leurs soins écologiques. Elles découvrent un procédé de reproduction, l'ectogénèse, qui leur permet de se passer des « fécondateurs » masculins. Elles entreprennent des vols spatiaux, et l'un d'eux amène un groupe de femmes sur une planète, satellite du soleil de l'Amande : planète étrange, avec un mégalithe, deux lacs et des gouffres dont le comportement est mystérieux.

Ecologiste matérialiste et terre-à-terre, j'ai commencé par être dérouté par l'environnement matériel de ces femmes cosmopolites. Où trouvent-elles assez d'énergie pour les vols dans l'espace ? (il est vrai qu'elles auraient découvert l'anti-gravitation). Elles ont des armes « nucléo », pas mal de gadgets, des chariots électriques à moteur nucléaire, des cachets permettant de se passer de sommeil ou de nourriture. L'ectogénèse fait des filles les reproductions fidèles de leurs mères et limite ainsi la variété des types d'êtres humains. Tout cela n'a rien de « doux » et suppose des percées technologiques dans des directions qui éveillent notre méfiance : « Les technologies qui seraient les plus utiles au plus grand nombre sur Terre sont simples; elles réclament

une ingénierie pleine de sérieux, mais aucune nouvelle technologie prestigieuse », écrit Amory Lovins dans ses « Stratégies énergétiques planétaires » (Ed. Christian Bourgois, 1975).

Et pourtant, dit le livre de Françoise d'Eaubonne, la prise en charge du monde par les femmes a résolu la crise écologique. Comment est-ce possible ? Il y a d'une part quelques indications concrètes : des alambics solaires, des instituts d'agrobiologie, des précautions prises vis-à-vis de la planète explorée. Mais surtout, dans l'écriture de ce livre, l'écologie semble être moins dans les réalisations que dans le comportement et dans les attitudes. S'il est « écologique », c'est probablement au second degré. Contrairement à l'habitude dans une bonne partie de la science-fiction, le rythme n'est ni haletant, ni survolté. Malgré les mystères de la planète explorée, il n'y a pas de retournements de situation. Les rapports entre les exploratrices sont affectueux, sensuels même. Les plus âgées semblent accepter la vieillesse de bonne grâce. On a parfois le sentiment que les héroïnes ont une sorte de contact direct avec le cosmos, mais - peu porté sur ces choses - je ne saurais en dire plus. En tous cas, ce roman vaut la peine d'être lu.

Pierre Samuel

DES CHANSONS

Anne Sylvestre, théâtre Montparnasse; Yvan Dautin, disques Polydor.

Le tour de chant d'Anne Sylvestre, j'y suis allée parce que Zézette m'avait envoyé une invitation, autant dire par hasard. Pensez, Anne Sylvestre, je ne l'avais pas vue depuis « Le Cheval d'or », une paye ! Qu'est-ce qu'elle a changé ! Déjà qu'elle était pas mal dans le temps, maintenant c'est quelqu'un ! C'en est fini complètement du folklore et de la timidité, voici le temps de la femme. Dès la seconde chanson elle vous cueille aux tripes et secoue ferme avec « un mur pour pleurer » : pour vous donner une idée, ça serait un peu « Les frustrées » genre Bretécher,

mais sans le papier glacé et avec des sentiments. Par la suite, malgré quelques ritournelles d'apparence plus anodine, elle ne nous relâche plus guère : rigolez si vous voulez, jouissez de ma musique si vous pouvez, mais pensez ! Pensez à ce que c'est d'être une femme, une mère, pensez à ce que c'est d'être... Ça m'étonnerait que vous ne ressentiez pas une sacrée grosse émotion à l'audition de « La sorcière », une extraordinaire chanson qui dure quelque chose comme huit minutes, épuisante de force et de vérité : toujours pour vous donner une idée, ça serait genre

Léo Ferré, le grand, celui qui croit à ce qu'il gueule et qui le gueule bien, en belle musique.

Le disque d'Yvan Dautin, c'est un truc assez unique dans la bizarre production contemporaine. C'est beau (on reconnaît, ça et là, la subtile guitare de Le Douarin, accompagnateur, aussi, de Maxime Leforestier) y a des chansons qui font rire, d'autres (sans blague) qui font pleurer.

Isabelle

RETOUR AU MOYEN-AGE

« La Révolution industrielle du Moyen-âge », Jean Gimpel, Le Seuil.

« Nous sommes convaincus que nous vivons pour la première fois dans l'histoire d'une société vraiment technologique et que toutes les sociétés antérieures étaient seulement « artisanales ». C'est une erreur de perspective fondamentale. »

Le Moyen Age, « temps obscurs » ?

Dans un petit livre, « La révolution industrielle du Moyen-Age », qui vient de sortir au Seuil, l'historien Jean Gimpel réduit ce mythe en poussière. « Les XI^e, XII^e et XIII^e siècles ont créé une technologie sur laquelle la révolution industrielle du XVIII^e siècle s'est appuyée pour prendre son essor... La société médiévale remplaça le travail manuel, souvent le travail forcé des esclaves, par le travail des machines. »

Vu sous un certain angle, le Moyen-Age était un peu l'âge d'or « des technologies douces. Les machines utilisées n'étaient ni étrangères ni inconnues du citadin ou du paysan. L'un comme l'autre avaient à leur porte une usine médiévale : le moulin, un moulin à eau, un moulin à vent ou un moulin actionné par la marée. Le citadin pouvait distinguer, du haut du pont le plus proche enjambant canal ou rivière, différents types de moulins hydrauliques, les uns construits sur berge, d'autres amarrés en plein courant ou sous les arches du pont. A la campagne, le villageois voyait se dresser sur la rivière un barrage capable de produire une chute d'eau suffisante pour actionner les roues du moulin local. »

« Au Moyen Age, l'énergie hydraulique avait l'importance du pétrole au XX^e siècle. »

Age idyllique ? Non. Car vu sous un autre angle, le Moyen Age avait aussi comme un avant-goût de la société industrielle-capitaliste-marchande : « il y eut une forte explosion démographique (l'Europe passe entre 700 et 1300 de 27 à 70 millions). Des populations en mouvement émigrèrent, défrichèrent et colonisèrent territoires nouveaux et construisirent des villes neuves. Les conditions générales de l'économie favorisèrent la libre entre-

prise et suscitèrent l'apparition d'un nouveau type d'homme : le self-made man. Des compagnies capitalistes furent créées... Les promoteurs ne reculèrent devant aucune méthode pour étouffer la concurrence. Ils organisèrent la division du travail pour augmenter la productivité et créèrent volontairement un prolétariat exploitable. La réplique des travailleurs prit des formes diverses qui nous sont bien connues : revendications, absentéisme, grèves... »

La pollution n'est pas une invention « moderne » : « Dans les dernières années du XIII^e siècle, Londres connut le triste privilège d'être la première ville au monde à souffrir de la pollution atmosphérique. En 1285 et 1288, on mentionne des plaintes dénonçant les fours à chaux qui infectent et corrompent l'air de la cité ». Dès 1257, la reine Eléonore d'Angleterre quitte en catastrophe le château de Nottingham à cause des fumées de charbon qui se dégagent de la toute proche cité industrielle.

Le déboisement ravage toute l'Europe médiévale (le bois est non seulement le principal combustible, mais aussi un matériau très utilisé). Les eaux aussi sont polluées. Les brasseurs anglais protestent : « La corruption du fleuve est si grande que même les poissons meurent. Plaintes amères furent déposées parce que nombreux brasseurs de ladite ville utilisent l'eau pour faire leur bière. Certaines personnes dites tondeurs de toisons et tanneurs de peaux polluent et corrompent l'eau de ladite rivière, empoisonnent les poissons et nuisent grandement aux bonnes gens de ladite ville » (Colchester, dans le comté d'Essex en Angleterre, en 1425).

La première grande loi « antipollution » est votée en 1388 par le Parlement anglais. « On ne devait jeter aucune ordure dans les rivières, ni en laisser trainer dans les rues. Tous les déchets devaient être transportés hors de la ville ».

Le Moyen Age croit au « progrès » et à la raison. Il s'enthousiasme pour la recherche technique, et invente l'horloge mécanique, « machine-clé de l'âge industriel moderne » (selon la formule de Lewis Mumford) qui permet la standardisation.

Désormais, « le temps c'est de l'argent ». Robert Grossetête, premier chancelier de l'université d'Oxford et évêque de Lincoln, explique dans son « Traité de la sphère » (1232) que la terre est ronde. Son disciple Roger Bacon imagine de bricoler d'immenses miroirs paraboliques pour épier les faits et gestes de l'ennemi. Le « détournement » de la science par l'armée ne date pas d'hier.

Sur la fin du XIII^e siècle, c'est le début du déclin : famines (dues à un refroidissement du climat); ralentissement de la croissance démographique; peste noire; crise de la chrétienté et essor du mysticisme; guerre de Cent Ans; révoltes paysannes; dévaluations et inflation, etc. Pendant plus de 150 ans, l'Europe Occidentale connaît alors une pause dans l'essor de sa technologie. Exception faite, hélas, pour la technologie militaire...

Jean Gimpel constate une certaine analogie entre l'Europe du Moyen Age et les Etats-Unis de l'ère « moderne » : « La ressemblance jusque dans le détail entre les « villes neuves » des XI^e et XII^e siècles en Europe et les « Towns » dessinées à l'avance par les entrepreneurs américains le long d'une ligne de chemin de fer est en effet étonnante. Des deux côtés on trouve l'immigrant, le pionnier et le self-made-man et c'est dans la liberté de travail et la libre concurrence que s'élaborent les deux économies ».

Depuis 1971, l'Amérique est entrée dans une phase de déclin technologique avec le refus du Congrès de voter les crédits pour le SST (le Concorde U.S.). « Ce vote antitechnologique représente un renversement complet de l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de la technique. »

Renversement complet, ou amorce d'une reconversion profonde ?

C'est un autre débat.

L.S.

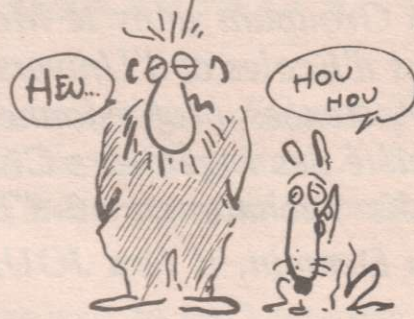
(1) Collection Points - Histoire, dirigée par Michel Winock.

ÉNERGIE SOLAIRE

TRAVAUX PRATIQUES.
OÙ EN ÊTES-VOUS CHER LECTEUR?



AVEZ-VOUS BRICOLÉ UN PETIT CAPTEUR SOLAIRE?



VOIRE MÊME UN CHAUFFE-EAU?



... POUR VÉRIFIER LES BELLES DÉMONSTRATIONS THÉORIQUES QUI ONT ÉTÉ DISTILLÉES DANS CES PAGES? MONTREZ VOS TRAVAUX À VOS PETITS CAMARADES



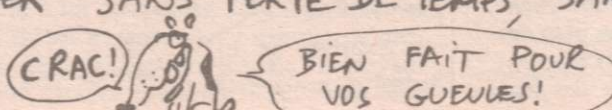
ILS SONT DES MILLIERS COMME ÇA!

C'EST GRAVE, C'EST AUTANT DE TEMPS PERDU POUR L'AVÈNEMENT DE LA SOCIÉTÉ SOLAIRE. L'ÉNERGIE SOLAIRE, ÇA DOIT SE TÂTER, SE SENTIR, SE VOIR POUR ÊTRE BIEN COMPRIS. RIEN DE TEL QU'UN PETIT BRICOLAGE PERSONNEL POUR ÇA...



**LA SEMAINE PROCHAINE:
AUCUNE EXCUSE!**

DESCRIPTION D'UN CAPTEUR SOLAIRE À RÉALISER SANS PERTE DE TEMPS, SANS ARGENT, SANS BRICOLAGE, ET DANS UNE HLM.



REISER



ILS BATISSENT NOTRE AVENIR

● « Groupant dans le Monde plus de 12000 membres, de toutes nationalités, issus d'Ecoles et d'Universités diverses, françaises et étrangères, et mettant leurs compétences professionnelles au service de toutes les branches d'activité, la Société des Ingénieurs Civils de France est un carrefour privilégié des Sciences et des Techniques, où S'ELABORE L'AVENIR. »

● « Demain, il fera JOUR ! Peut-être... »

A Lausanne, le 30 septembre dernier, la Société des Ingénieurs Civils de France (I.C.F.) a tenu session sur l'avenir de l'industrie électro-nucléaire. J'y étais pas, mais j'en ai entendu causer. Un ingénieur moins aliéné que d'autres m'a envoyé l'essentiel des « communications » présentées. Merci, l'ami... Faudrait pouvoir tout publier. On peut pas, bien sûr. Alors, voici ce que je crois le plus important - à divers égards...

Demain, les surgénérateurs

(Extraits du topo du ci-devant Megy, directeur général adjoint de Technicatome...)

« Malgré un certain infléchissement déjà sensible aux Etats-Unis, les spécialistes s'accordent tous sur un taux de pénétration du nucléaire dans les premières années du vingt et unième siècle de l'ordre de 25 à 40% de la consommation totale d'énergie des pays non communistes. Cela signifie que les ressources mondiales en uranium au niveau économique d'exploitation actuel et telles qu'elles sont connues, et utilisées dans les réacteurs à eau, seraient épuisées au début du 21^e siècle; cela représente tout juste la durée de vie des centrales que nous commandons aujourd'hui. Il faut donc s'attendre à une montée progressive des prix de l'uranium naturel. Il paraît essentiel de se prémunir contre cette situation en développant rapidement des réacteurs assurant une meilleure valorisation des ressources naturelles en uranium ou en thorium (...) C'est dans cette voie que la France concentre depuis plusieurs années ses efforts pour développer les réacteurs à haute température et les réacteurs à neutrons rapides. (1) »

(Au fil de son topo, Megy se trouve confirmer ce que d'autres sources d'information m'avaient permis d'annoncer il y a plusieurs mois déjà, à savoir que le réacteur projeté sur le site de Verbois, en Suisse, serait un HTR de 1160 MWe)

« (...) La place occupée par les réacteurs à neutrons rapides dans l'ensemble des programmes de développement nucléaire est particulièrement importante en France où elle représente près de 60% des dépenses du CEA consacrées à l'électro-nucléaire (...) Les motivations fondamentales de cette quasi-unanimité (au plan des recherches internationales NDLR) sont liées à la stratégie d'utilisation des matières fissiles.

— Grâce à la surrégénération, les réacteurs rapides sont capables d'utiliser la quasi-totalité de l'énergie de fission disponible dans l'uranium naturel. Ils permettent une telle économie des ressources disponibles que l'échéance des réserves pourrait être reportée de plusieurs siècles; de plus, ils permettent l'utilisation de l'uranium appauvri, sous-produit fatal de la séparation isotopique, et qui existera en quantités très importantes à la fin du siècle;

— Les réacteurs à neutrons rapides représentent à l'heure actuelle la seule solution pour utiliser au mieux le plutonium produit par les réacteurs à eau légère qui, sans eux, apparaîtrait vite comme un déchet coûteux et encombrant; en effet, le recyclage dans le réacteur à eau légère n'offre que des possibilités limitées (...) Megy décrit « l'expérience acquise » de « Rapsodie » (à Cadarache) avec 40 000 heures de fonctionnement, à « Phénix » (à Marcoule), dont « la démonstration sur un an des capacités de la filière vont nous permettre d'engager d'ici quelques mois l'étape suivante du développement des réacteurs rapides, c'est-à-dire la construc-

tion de « Super-Phénix », d'une puissance de 1200 MWe, sur le site de Creys-Malville ».

Et voici une des « révélations » majeures de ce topo :

« Dès à présent EDF envisage de lancer en 1978-79 une paire de centrales du même type (que Super-Phénix) qui s'appellent Saône 1 et 2. »

Voir la rubrique nucléaire de la G.O. du 15 octobre dernier (n°75) (2) et jeter un coup d'œil sur la carte ci-contre... Amis de Saône et Loire, vous êtes gâtés !

Les soucis des industriels

D'un autre topo, celui de J.C. Lény, ci-devant Directeur Général de Framatome, consacré au « programme électro-nucléaire français », je retiendrai la page consacrée aux « inquiétudes » des constructeurs...

« On peut dire que l'évolution de la situation économique, en France comme dans les autres pays, se trouve au premier plan

des préoccupations des industriels. Et ce souci rejoint celui que leur cause l'opposition au nucléaire, dont l'audience est d'ailleurs plus ou moins large selon les pays.

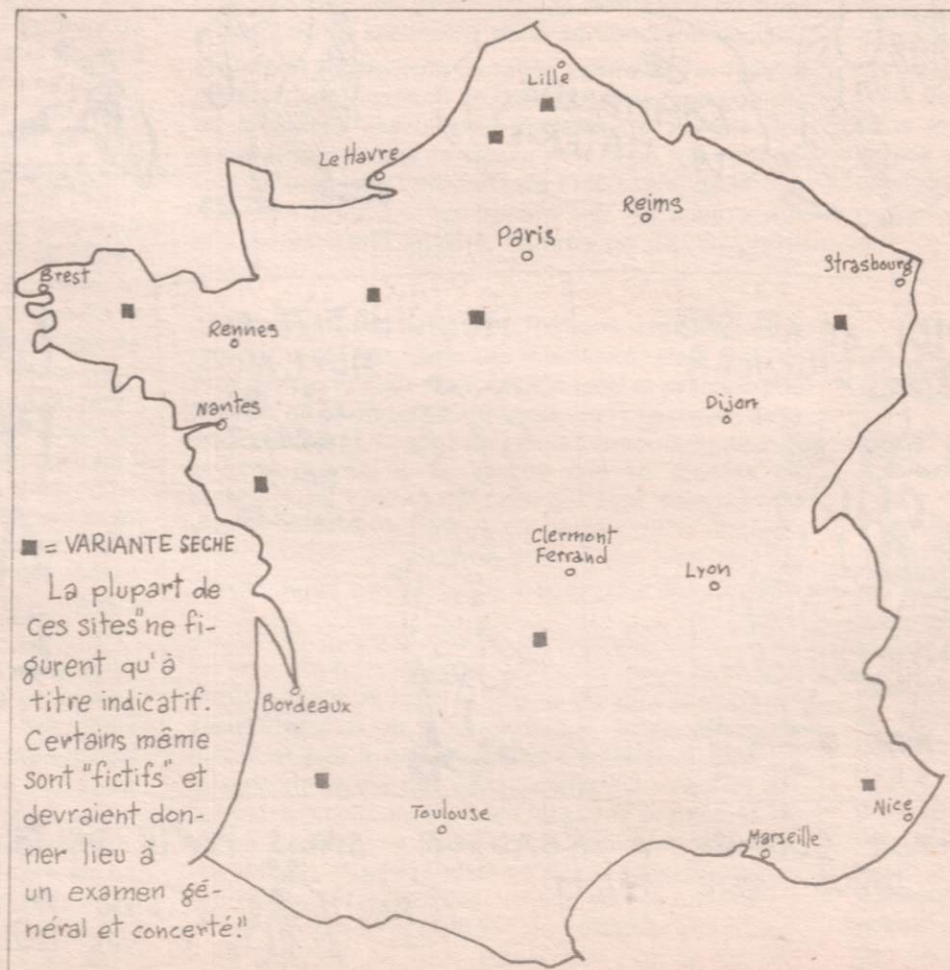
Les trois grandes familles d'opposants : celle des « scientifiques » qui doutent de la sûreté des réacteurs nucléaires, celle des écologistes et celle des tenants de la « croissance zéro », ont en effet réussi dans plusieurs pays, notamment aux Etats-Unis, à retarder la construction d'installations nucléaires et par là à provoquer une augmentation sérieuse des coûts de construction et des coûts financiers. Si un certain marasme économique durait, les contestataires parviendraient, peut-être, en accumulant les obstacles d'ordre juridique, ou administratif, à décourager les producteurs d'électricité de continuer à investir.

Quelle que soit, dans la situation actuelle, la part de responsabilité à imputer respectivement à l'inflation, à la conjoncture économique et à l'opposition au nucléaire, les faits sont là. Aux Etats-Unis, le nombre des commandes de centrales nucléaires est passé de 35 en 1973 à 30 en 1974, et pour l'année 1975, les estimations varient entre 10 et 20 commandes. C'est inquiétant dans la mesure où cette chute pourrait présager un phénomène d'ampleur comparable en Europe et dans le reste du monde... »

Comme en écho à ces « inquiétudes » du PDG de Framatome, voici que vient de paraître au Japon un « livre blanc » sur l'énergie nucléaire, dont le « pessimisme » est flagrant, à en croire tout au moins l'analyse qui en est publiée dans « Les Nouvelles Scientifiques et Techniques du Japon ».

« Les sociétés d'électricité ressentent la difficulté de s'assurer des sites pour la construction d'installations nucléaires. L'affaire du navire nucléaire « Mutsu » a rendu l'opinion publique encore plus sensible au problème de l'environnement et de la sécurité. Le développement de l'industrie nucléaire dépend de la solution du problème de l'acceptation par la population. »

« Le programme de construction des centrales a pris un retard considérable. Les C.N. actuellement en marche totalisent une capacité de 3893 MW. Le programme initial a prévu une capacité de 32000 MWe en 1980 et 60 000 MWe en 1985. Mais avec le retard, la capacité totale n'atteindra que 16 000 MWe en 1980, soit 50% de celle prévue initialement... »



Actuellement, « 27 réacteurs de puissance sont soit en fonctionnement, soit en construction ou au programme. Mais au cours de ces deux années, plusieurs centrales ont été arrêtées à cause des pannes de différents matériels. *Seules deux centrales ont fonctionné normalement.* Ces incidents ont rendu la population méfiante sur la sécurité et la protection de l'environnement... »

La chaleur est-elle une pollution ?

Le dénommé Lebreton - Jean-Claude, rien à voir avec l'ami Mollo-Mollo - ci-devant Chef du Département Etudes Générales, à la Direction de l'Équipement E.D.F., s'est fendu à cette journée d'études de Lausanne d'un abondant topo sur la « réfrigération des centrales nucléaires » et son incidence sur la sélection des sites. Le fait que la « récupération de la chaleur « perdue » » n'occupe, sous forme d'hypothèse, que trois lignes en fin d'exposé, corrobore bien le manque d'intérêt d'EDF pour ce genre de problème. Aussi bien, la chaleur dissipée dans l'environnement est-elle, dit M. J.C. Lebreton, un problème ?

« Les recherches en cours concernent également des réfrigérants dits « secs » ne consommant pas d'eau par évaporation et transférant la chaleur à l'atmosphère par conduction et convection. Outre les conséquences qu'ils induisent sur les turbines et sur le rendement thermodynamique, ces réfrigérants atteignent encore des coûts très élevés par rapport aux réfrigérants humides... »

(...) Il apparaît que les sites de la génération actuelle de centrales seront toujours tributaires de l'eau. Ces besoins en eau concernent d'ailleurs non seulement la réfrigération, mais également la dilution des effluents liquides. Les butées correspondantes sont intéressantes à rapprocher même sans une très grande précision :

- En circuit ouvert, une tranche de 1000 MWe nécessite 35 à 45 m³/S selon l'élévation de température au condenseur. Les butées réglementaires en matière d'échauffement du milieu récepteur fixant un plafond de 30° C imposeront en général de disposer d'un excédent de 30% à

50% du débit circulé en période d'étiage. Le surcroît d'évaporation n'entraînera en général aucune restriction puisqu'il ne dépasse guère 0,5% du débit circulé.

- En circuit fermé sur réfrigérant humide, la même tranche évaporerait 0,6 à 0,7 m³/S. S'il semble raisonnable de ne pas consommer plus de 30% de débit disponible, c'est donc 2,1 m³/S qu'il faudrait avoir au minimum par tranche. Quel est alors le *débit minimum* correspondant pour la dilution des effluents ? En moyenne et pour un fonctionnement normal, 3 m³/S suffisent pour respecter les objectifs fixés par la Santé Publique. (Note de l'auteur du topo : En fait, la norme actuelle indique que la concentration après mélange de l'effluent liquide radioactif d'une tranche est de 1000 picocuries/l pour le tritium, ce qui correspond à un débit minimum de 30 m³/S ; étant entendu que pour l'ensemble des tranches équipant un bassin la concentration maximale instantanée est de 10 000 picocuries/l, ce qui correspond pour le débit minimum de 30 m³/S à 10 tranches de 1000 MW PWR. » Oh ! qu'en termes élégants (et technocratiquement obscurs !) ces horreurs-là sont dites (NDLR).

(...) « Sur le plan écologique (...), le seul effet méritant un examen approfondi est celui du passage de l'eau dans les condenseurs. Les altérations possibles du plancton doivent être contrôlées et définies de façon à ne pas causer de risques au milieu récepteur. Le renouvellement des masses d'eau est une garantie contre tout danger de pollution locale et d'accumulation quelconque, ce qui suppose une recherche des sites bien « ventilés » sur le plan marin ».

Cet exposé ouï, un certain Roux, de la Société Générale pour l'Industrie, de Genève, ne peut s'empêcher de poser la question suivante, recueillie au magnétophone et transcrite, ainsi que la réponse de Lebreton (EDF), par mon aimable (et courageux, et néanmoins ingénieur) correspondant.

Voici la question :

« En Suisse, nos critères pour le réchauffement de l'eau en circuit ouvert sont plus sévères qu'en France, à l'heure actuelle. Les critères suisses, si je ne me trompe, sont d'un réchauffement maximum de

3° C et d'une température maximum de 25° C. En France, vous avez des critères beaucoup plus larges, beaucoup plus flexibles, et en plus de cela, il y a encore le problème de la qualité de l'eau que vous réchauffez, qui est un élément supplémentaire. Est-ce que vous pourriez nous indiquer un petit peu quelle est la situation en France, et est-ce que vous croyez que n'allez pas vous attendre à des problèmes dans cette direction ? »

... Et la réponse (de Lebreton, EDF) : « Oui, alors, je crois que des problèmes nous en avons déjà. Dire qu'ils iront en augmentant, c'est peut-être faire preuve de réalisme, d'autres diraient de pessimisme, je ne veux pas jouer au devin (sic NDLR). Ce qui est certain, c'est qu'il faut se garder à notre avis (maintenant, je ne donne que l'avis de notre établissement) d'avoir des jugements à l'emporte-pièces, trop globaux dans ce domaine. Vous avez comparé, volontairement sans doute, votre problème au nôtre ; je crois qu'il y a des différences morphologiques, physiques, qu'il ne faut absolument pas ignorer et qui font que je vois mal, en France, s'instaurer une réglementation très sévère et globale à la fois. Ce serait à mon avis illogique puisque vous avez quand même un certain nombre de degrés de latitude entre le Nord et le Sud, et qu'une rivière comme la Seine n'a pas le même régime thermique qu'une rivière comme le Rhône, et j'irai plus loin en ce sens que le Rhône, entre son amont et son aval ne se ressemble pas du tout, ce sont deux rivières absolument différentes. De sorte que je crois qu'il y aura sans doute des contraintes qui iront en se précisant, c'est indéniable, mais j'espère que ces contraintes seront liées à la nature locale, particulière, climatique, de la portion de rivière ou de la portion de bassin considérée. Pour l'instant, on n'en est pas là, et il y a eu un arrêté qui a été pris, en mai dernier je crois, qui stipule, en application de la loi sur l'eau de 1964, que la température de nos rejets, des rejets industriels, ne doit pas dépasser 30° C ; une dérogation n'étant cependant pas impossible pour les installations nucléaires, dérogation qui pourra intervenir cas par cas et sur justification d'études, et qui pourra conduire peut-être à des dépassements de ces 30° C pendant une courte période.

Pour l'instant, c'est quelque chose qui nous paraît sage ; néanmoins, comme je vous disais, c'est encore assez global, et il est possible qu'effectivement, pour répondre à votre question, cas par cas, selon la qualité de l'eau, il y ait des contraintes plus sévères que celles-là, ou adaptées à la qualité de l'eau, ou au caractère climatique de la rivière. Néanmoins, je dois dire, et ça a été une constante dans notre établissement - mais c'est encore l'objet d'études, en liaison avec le Ministère de la Qualité de la Vie - : nous ne sommes pas convaincus que l'échauffement entraîne automatiquement pollution supplémentaire ou altération de la qualité de l'eau, même si cette qualité de l'eau est déjà dégradée. Les études que nous effectuons actuellement selon des moyens importants et en liaison avec une Agence de Bassin qui concerne la Seine, montrent que cette idée a priori ne semble pas être vérifiée dans les faits, et que si l'on ne s'intéresse qu'à un paramètre qui est déjà bien significatif, qui est l'oxygène dissous, en aval des rejets. L'oxygène dissous ne décroît pas comme on pourrait le craindre, mais dans certains cas se trouve maintenu et quelquefois même sensiblement augmenté du fait de l'activation de la photosynthèse, qui comme toute réaction chimique biologique a une cinétique fonction de la température, et qui augmente avec la température... Donc les idées a priori dans ce domaine nous paraissent très anticipées et nous pensons que l'échauffement pourra dans certains cas contribuer, en particulier l'hiver peut-être, à un fonctionnement correct et peut-être meilleur même de certaines installations d'épuration qui fonctionnent très mal quand l'eau est froide, comme chacun sait. »

Ce texte se passe de commentaire. On aimerait toutefois que des écologistes y fassent réponse développée. Lebreton répondant à son homonyme...

E.P.

(1) A propos des H.T.R. (réacteurs à haute température), à signaler un bon article de F. de Closets dans le n° d'octobre de « Sciences et Avenir ».

(2) « Les responsables de l'EDF ont annoncé - lors d'une réunion à la Préfecture de Saône et Loire - avoir sélectionné sept sites sur la Saône » en amont de Châlons/Saône. Les centrales qui y seraient construites auraient notamment pour but d'alimenter une 2^e usine d'enrichissement, COREDIF.

NOUVEAU: LES CENTRALES « SÈCHES »

« Le choix d'un ou plusieurs niveaux de puissance des sites, la possibilité de recourir à un ou plusieurs systèmes de réfrigération, la donnée des contraintes réglementaires en matière d'échauffement, permettent de composer les scénarios ou schémas d'implantation possibles (...) Prenons dans ces conditions des sites de 4 tranches - ce qui définit le seuil inférieur de puissance : 4 000 MWe - réfrigérées uniquement par des circuits ouverts (1). Les règles de débit et de températures seront (...) : prélèvement de 40 à 50 m³/S par tranche et plafond de température dans le milieu récepteur à 30°C. Le schéma se limite alors aux trois façades maritimes, estuaires compris, et aux deux axes fluviaux rhénan et rhodanien. A terme, étant donné la longueur limite des cours du Rhône et du Rhin, et la nécessaire distance entre centrales, cela signifie que toute la puissance nouvelle à installer devra résider sur le littoral, le Rhône et le Rhin étant saturés (sic. NDLR)

Un tel schéma qui ne minimise pas le réseau de grand transport sera dénommé « variante littorale » ou variante 1.

(...) L'introduction de la technique de réfrigération en circuit fermé avec les réfrigérants humides permet de retirer un certain nombre de sites littoraux du schéma précédent et de les replacer à l'intérieur du territoire, de façon à mieux équilibrer les bilans régionaux de consommation avec les bilans régionaux de production (...) Un tel schéma sera dénommé variante « panachée » ou variante 2. Notons que l'abaissement de la puissance à deux tranches ouvre d'assez grandes possibilités à l'intérieur, puisque le linéaire des cours d'eau dont les étiages mensuels sont compris entre 8 et 15 m³ est environ de 1500 km.

On peut chercher enfin à réduire le plus strictement le réseau haute tension en admettant l'avènement technologique de la réfrigération sèche, avènement qui dépendra de l'importance que l'on attache à se libérer totalement des contraintes hydrologiques.

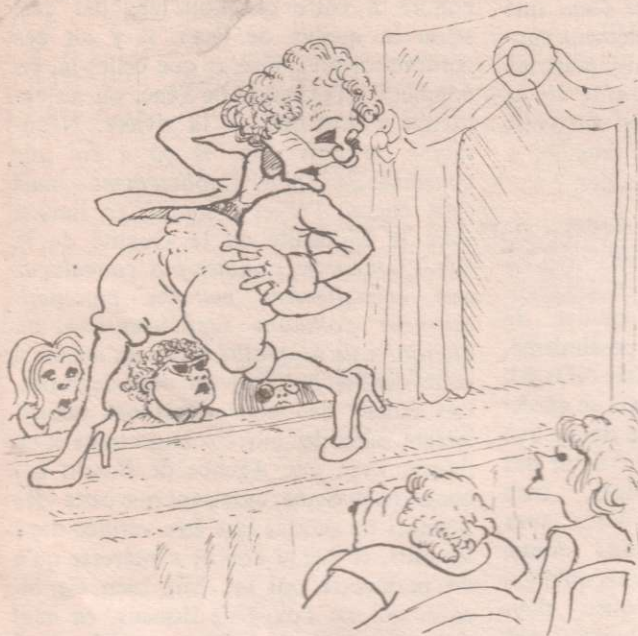
Il paraît raisonnable dans cette optique de considérer tous les sites prévus jusqu'en 1985 comme non accessibles à cette technique. Au delà de 1985, par contre, quelques sites littoraux dans l'Ouest et le Nord peuvent

être remplacés par des sites « secs », de même que quelques sites sur réfrigérants humides de la variante 2 peuvent passer sur réfrigérants secs si le surcroît de ces derniers est compensé par l'avantage d'une meilleure localisation vis-à-vis du réseau, ou par l'avantage de ne pas avoir à faire de retenue de compensation. Cette dernière variante dite sèche, ou variante n°3, apparaît comme les deux autres sur la figure 8. On admettra qu'il s'agit d'une projection « an 2000 » sans y attacher trop de précision ni dans le temps, ni dans l'espace (...) Certains de ces sites n'existent même pas au sens de la concertation et ne sont donc pas « engagés ».

(Extrait du topo de J.C. Lebreton, chef du Département Etudes Générales EDF, Lausanne, 30.9.75.)

(1) « On distingue deux systèmes de réfrigération : le circuit ouvert dans lequel le transfert des calories s'effectue directement aux eaux de surface qui traversent le condenseur ; le circuit fermé dans lequel les calories passent d'abord dans un fluide caloporteur, en général l'eau, parcourant une boucle fermée, puis du fluide caloporteur à l'atmosphère dans un échangeur appelé réfrigérant atmosphérique. »

SUR LE TERRAIN



CONTESTATION AU C.E.A.

Cher Arthur,

Les travailleurs du C.E.A. que tu as mis en cause dans ton dernier article étaient dans la rue samedi 18 octobre. « Non au démantèlement », « Pour un service public nucléaire », « CEA au privé, pollution renforcée » étaient les meilleurs slogans, mais la plupart défendaient un nucléaire public donc propre et sûr par opposition au nucléaire privé donc sale et dangereux.

Des observateurs très attentifs ont cependant pu voir ces banderoles d'un style différent : « Nous travaillons au CEA: Nous sommes contre l'énergie nucléaire », et « le CEA - sa raison d'être : la bombe (ça tue), les centrales (ça pollue), son alibi : la recherche. Comment changer ? ». Dernière, c'étaient nous. Ces deux pancartes ont suscité de nombreuses réactions, très peu étaient favorables il faut bien le dire. Mais malgré tout on a pu faire tout le parcours jusqu'aux Invalides. Là ça s'est un peu gâté pour la photo de famille où l'un de nous a été jeté à terre et sa pancarte arrachée. Pour nous ça s'est terminé là.

Nous avons apprécié la présence des Amis de la Terre qui ont distribué un appel aux travailleurs du CEA qu'on aurait pu signer en rajoutant que nous, nous sommes contre le démantèlement parce que du travail il y en a pour de nombreuses années au personnel CEA rien que pour enlever toute la merde qu'on a déjà répandue un peu partout. Cette mini-action a quand même porté ses fruits sur deux plans : - 1 - elle a fait prendre conscience aux gens de la nécessité de la liberté d'expression.

- 2 - elle a permis une amorce d'analyse des finalités du travail (pourquoi ? pour qui ? comment ? avec quoi ? vers quoi ?...)

Amicalement,
des gens du G.I.T. Saclay

UNE ALTERNATIVE A L'ÉCOLE

Depuis trois ans « fonctionne » en banlieue parisienne un groupe gosses-parents. Au départ, le projet était le suivant :

- Un besoin pour les adultes d'exister autrement qu'en tant que parents, ce qui implique que les gosses acquièrent une autonomie certaine.

- Une volonté de s'organiser en dehors des institutions répressives existantes.

Notre « groupe » s'est constitué progressivement : L'an dernier, il y avait douze enfants de un à six ans et leurs parents. Notre mode de fonctionnement est volontairement simple. Les enfants se retrouvent chaque jour dans différents lieux avec des adultes, qui sont les parents, ce jour là disponibles. Pas de local, pas de permanent, pas de rapport fric, les adultes prennent en charge la vie du groupe de gosses, ce qui implique des réunions d'organisation et de réflexion régulières.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Un certain nombre d'acquis peuvent être formulés :

- la richesse de communication des enfants entre eux,

- l'attachement réel des enfants à d'autres adultes que leurs parents,

- la possibilité pour eux de formuler et de réaliser ce qu'ils veulent,

- un grand éventail d'activités,

- des esquisses de réponse aux problèmes de morcellement de nos vies (école, boulot, famille).

Cette année, le « groupe » ne comprend plus que neuf enfants, nos portes sont ouvertes à parents et enfants qui ne craignent pas de s'impliquer. Un plus grand nombre doit amener une plus grande diversité des liens et à travers eux le choix de plus en plus effectif pour les enfants de connaître des copains, des adultes et des activités.

Collectif Argenteuil - Houilles. Tél : 961.12.45 ou 961.72.87 ou 968.85.85.

FILATURE A VENDRE (SUITE)

Le 1er octobre, Danielle, dans son article sur les Hautes Alpes, parlait d'une ancienne filature à vendre à Chantemerle. Elle conseillait, par erreur, d'écrire à Georges Carles (Hôtel de la vieille ferme, Villeneuve la Salle), puis rectifiait dans le numéro suivant l'adresse du propriétaire, M. Blanchard, à Chantemerle.

Or, les Blanchard ont reçu une avalanche de propositions qui ne correspondent pas aux vœux (marchands) des copropriétaires (car c'est une affaire de famille à vendre). Donc amenez-vous avec du fric ou groupez-vous pour acheter, ou abstenez-vous, le système étant ce qu'il est.

MONTJEAN SUR LOIRE DIT NON A LA CENTRALE NUCLEAIRE

Résultats du référendum du dimanche 26 octobre :

- contre 66%
- pour 22%
- sans opinion 11%

C'est le maire pronucléaire qui avait fait rajouter des bulletins "sans opinion". Sans ce subterfuge, il y aurait eu 74% de non. En plus le vote par correspondance et délégation a été arbitrairement interdit. La campagne d'infos d'EDF a échoué.

PÉCHINEY CONTRE VÉZELAY

Depuis trois ans, l'Association pour la Sauvegarde des Sites et la Lutte contre la Pollution dans le Vézélien et l'Avallonnais s'oppose à l'exploitation en carrières d'un minerai -la fluorine- et à l'installation d'une usine d'enrichissement qui prendraient place dans le Parc Naturel Régional du Morvan, à proximité de Vézelay.

Un rapport, établi pour le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement, dès le début 1973, conclut de façon nette à la destruction du site si l'exploitation se réalisait. En voici quelques extraits :

« Ce site est une des expressions pittoresques les plus connues du Morvan... L'arrivée spectaculaire de la Cure à Pierre Perthuis fait partie des curiosités les plus recherchées du Morvan. L'exploitation par bandes du minerai sur le plateau ruinerait le principe même du paysage en créant une coupure entre les régions dont la réunion forme l'ensemble du paysage du vézélaysien. »

En ce qui concerne l'usine, le rapport dit :

« Le déboisement nécessaire à l'implantation du bâtiment et de ses accès serait préjudiciable au site alors impossible à remettre en ordre. L'étroitesse des lieux, la pureté des eaux poissonneuses, le pittoresque recherché de l'endroit, sa promenade empruntant un circuit de grande randonnée très fréquenté en toutes saisons, l'équilibre de la végétation entre l'aulnaie et les feuillus variés, les nombreuses diaclases des falaises, rendent les fonds de vallée et le ru de Goblot en particulier impropres à la construction, a fortiori à une construction de caractère industriel. Pierre Perthuis et ses environs ont déjà une vocation touristique majeure non seulement dans le site mais dans le département et le Morvan.

Aucune mutation de fonction n'est souhaitable dans ces espaces profonds et resserrés où le moindre aménagement transforme le tableau. Par une seule erreur d'im-

plantation ou de volume, les espaces exigus autour de Pierre Perthuis, qui comprennent et résument les grandes oppositions naturelles de l'ensemble du paysage, viendraient en perdant ponctuellement leur caractère, à compromettre l'intérêt du site entier. Par la suppression de la référence que constitue pour l'ensemble du site cet espace particulier, il en résulterait un vaste non sens, le paysage perdant sa définition. »

La société concessionnaire prévoit d'extraire à titre de « test », au cours de l'hiver 1975, 6700 tonnes de minerai à Pierre Perthuis.

Association pour la Sauvegarde des Sites et la Lutte contre la Pollution dans le Vézélien et l'Avallonnais, 89450 Mairie de Saint-Père.

GIVORS

Palais des Sports
31 octobre 75
à 20h

Festival de musique
folk et Rock

avec plusieurs formations
peu connues de musiciens
des environs - entrée 10 Ars
(Les bénéfices serviront
à remettre sur pied
Le terrain d'Aventure)

NAUSSAC, LARZAC, MEME COMBAT !

Le 2 octobre, soixante neuf tracteurs et deux moissonneuses batteuses marchaient sur Langogne (Lozère). Tous les paysans des environs s'étaient donnés rendez-vous pour protester contre la mise à l'eau de la vallée de Naussac, une des terres les plus fertiles de la région : 1280 ha de terres agricoles, 40 foyers, 15 exploitations, 7 villages.

Le but de cette inondation est la régularisation du cours de la Loire pour assurer entre autres le refroidissement des centrales nucléaires prévues en aval.

Les paysans de la vallée de Naussac (et l'ensemble des Lozériens) ne veulent pas de ce projet de la SOMIVAL (Société de Mise en Valeur de l'Avallonnais et du Limousin). Le 2 octobre, Langogne était une ville morte. Tous les commerçants et artisans fermaient boutique en signe de solidarité. La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) apporte maintenant son soutien total à la résistance des paysans naussacois. Le 9 octobre, l'armée a envahi Naussac sans prévenir. Veut-on intimider la population ? Cette occupation risque d'avoir les plus graves conséquences.

Et les paysans préviennent : « Si le 2 octobre, nous avons manifesté dans « le calme et la dignité », c'est le premier avertissement... Nous refusons d'être mis devant le fait accompli. Nous refusons l'exode et l'incertitude. Nous refusons d'abandonner nos terres pour les abandonner à une économie à court terme. Le temps de l'obéissance, de la passivité, de la résignation est maintenant révolu. Nous pensons qu'il n'existe que l'action pour défendre la vallée de Naussac ».

A lire ou relire : le dossier sur Naussac dans le N° 4 de la Gueule Ouverte.

COMITÉ DE CHOMEURS DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

Un comité de chômeurs a été formé à Grenoble, comité tout ce qu'il y a de plus autonome, en dehors des partis, syndicats, et autres groupes gauchistes.

Pourquoi un comité de chômeurs ? Pour se regrouper et parler ensemble de ses problèmes ; pour cela, un point commun : la recherche de l'autonomie, c'est à dire chercher à développer des actions à la base, en refusant de se soumettre à des directions extérieures.

Quelques propositions concrètes peuvent être envisagées sur Grenoble :

- faire des achats groupés pour bénéficier de ristournes,
- tarif réduit pour l'EDF-GDF,
- gratuité des transports.

- réduction de tarifs pour les manifestations de caractère culturel et sportif, etc...

« Deux millions de chômeurs, cela représente potentiellement un pouvoir subversif énorme contre l'entreprise de concentration du capital, de mise au pas de la classe ouvrière, mise en route par le patronat avec la bénédiction du gouvernement en place. En effet, si, au départ, le chômeur a l'impression de tourner en rond et n'a qu'une hâte, retrouver du travail, il a en main un atout formidable, irremplaçable : **il a le temps.** »

Le temps de réfléchir sur lui-même et sur le monde qui l'entoure, le temps de redécouvrir les autres dont le travail l'avait séparé, de voir que ce travail lui vole en fait, la vie. C'est de tout cela qu'il faut discuter ensemble. Il ne s'agit pas, par le biais de ce comité de chômeurs, de se transformer en assistante sociale, et de pallier en cela la carence de l'Etat, mais bien de chercher les moyens efficaces de nous organiser à terme avec le plus grand nombre de chômeurs afin de mener une lutte offensive. Cette lutte doit passer par l'expression de tous afin de prendre en compte les besoins de chacun.

Un autre point important pour ce comité : faire connaître aux chômeurs leurs droits en ce qui concerne : impôts, sécurité sociale, logement, etc...

Une réunion aura donc lieu le 29 octobre à 20 h 30 au 22 rue Marcel Peretto (derrière le lycée Mounier) à Grenoble. Une permanence a lieu tous les mercredis à partir de 20 h 30 au même endroit.

CRIONS TRES FORT...

La publication du livre d'Erin Pizzey « Crie moins fort, les voisins vont t'entendre », préfacé par Benoîte Groult, aux Editions des Femmes, est un premier pas actif pour la création de refuges en France.

A la suite des articles sur le refuge de Chiswick parue dans le Quotidien des Femmes - n° 4, 5 et 6 - à la suite de la publication du livre, beaucoup de femmes nous ont écrit ou téléphoné, sont venues nous voir pour faire un refuge de femmes battues en France.

Les femmes qui veulent créer et prendre en charge des refuges pour elles-mêmes et pour les autres femmes battues peuvent appeler tous les jours (sauf le dimanche) de 16 à 19 heures au 260.85.84.

On peut aussi téléphoner, venir ou envoyer une aide financière à la Librairie des Femmes, 68 rue des Saints-Pères, 75007 Paris (en précisant « pour les refuges »).

XI CONGRES NATURE ET PROGRES
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE RESULTATS ET PROGRES
 31 octobre - 1 & 2 novembre 75

Pendant 3 jours, tout sur l'agriculture biologique au Palais du Lac de Vichy (03200)

Inscriptions et renseignements : Nature et Progrès
 3 chemin de la Bergerie - 91700. Sainte Genevieve-des-Bois
 Tel : 595 30 72 ou 595 47 40

UGINE KUHLMAN

VEUT INSTALLER UN DEPOT DE RESIDUS DE BOUES DE COBALT A PLOMBIERES (Saint-Marcel-Savoie)



Une enquête commode et incommode est ouverte. Elle se termine dans quelques jours. Exprimez votre opposition en écrivant (recommandé avec accusé de réception) au maire de la Commune. Selon un expert officiel de Grenoble le dépôt n'est pratiquement pas polluant. Pour fourguer son projet UGINE KUHLMAN utilise le classique avantage à l'emploi.

TUTTI FRUTTI

● **SAINTE GENEVIEVE DES BOIS** : une adresse a sauté dans notre liste de coopératives de bouffe publiée l'autre semaine. C'est celle de Coop Nat, animée par Charles Roland, ferme de Liers, 158 Bd Pasteur, 91700. Tél : 921.14.14 (de 20 à 21 h). Ouvert le vendredi et le samedi.

● **PARIS** : La permanence du Mouvement écologique (Cité Fleurie, 65, Bd Arago, Paris 13ème) sera ouverte à partir de maintenant du lundi au samedi inclus, de 14 h à 18 h, et ce, au moins jusqu'au Week-End anti-nucléaire national des 29 et 30 novembre.

● **CLERMONT-FERRAND** : Le jeudi 30 octobre, le chanteur occitan Claude Marti sera à 21 h, à la maison du peuple de Clermont, 10 F seulement. La soirée est organisée par le mouvement socialiste occitan « Volem viure al pais », avec l'aide du collectif Libération Action Culturelle. Cette soirée ne veut pas être un simple spectacle réservé aux seuls habitants de Clermont Ferrand. Tous ceux qui veulent organiser une soirée dans leur village, leur quartier ou leur lycée peuvent écrire au C.L.A.C., 2 place d'Espagne, 63 Clermont Ferrand. Tél : 92.59.54.

● **LODÈVE** : « L'uranium en question ? », tel est le titre de la soirée-meeting qui aura lieu le mercredi 29 octobre à la mairie de Lodève (Hérault) où se situe un gisement de 20.000 tonnes. Diverses interventions (écologistes, économistes, politiques); et en deuxième partie le récital occitan de Patric. Association « Vivre à Lodève », 1 rue Vieille Commune, 34700 Lodève.

● **LILLE** : il y a une coopérative de bouffe bio ! La bio bouffe devient l'unité de base de l'extension de la nutrition saine dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing et environs. C'est l'organisation souple et autogestionnaire de cinq ou six personnes, habitant plus ou moins dans le même secteur, qui vont, en principe, à tour de rôle, chercher chaque semaine chez les fournisseurs locaux des produits obtenus sainement et régulièrement. Le dépôt de la coopé est pour le moment à Lille, 51 rue de Gand.

● **ORLÉANS**. Le mouvement écologique « Pollution Non » Orléans a trouvé un local, 62, rue du Petit Pont, Orléans. Aussi, invite-t-il toutes les personnes intéressées à venir retrouver les quelques militants qui s'efforcent de secouer l'inertie ambiante.

- **Permanence** chaque mercredi de 18 heures à 19 heures 30. Elaboration d'articles, d'actions, documentations, etc... Un montage audiovisuel sur le nucléaire est en cours de réalisation. Une exposition est à préparer, etc...

- **Réunion** le premier mardi de chaque mois à 20 heures 30. But : dialoguer sur un thème défini auparavant. Le mardi 4 novembre il est prévu de débattre de l'idéologie de la bagnole, sa place dans cette société, une autre alternative, etc...

Pour le courrier s'adresser toujours 16, rue P. Longuet 45800, St Jean de Braye.

● **La Commission « Protection de la Faune » de la FRAPNA-Isère constitue actuellement un dossier sur le problème de la rage.** Elle pense qu'il serait souhaitable et constructif que les diverses associations de protection de la nature et les Administrations (Direction Départementale de l'Agriculture, services vétérinaires notamment) collaborent avec la FRAPNA, en échangeant informations, points de vues, idées, sur les actions à lancer. Pour l'heure actuelle, la Commission serait intéressée par toute documentation ayant trait à la rage et à ses conséquences. FRAPNA-Isère, 22 rue Saint-Laurent, 38000 Grenoble. Tél : 44.69.14.

● **Projet déjà engagé de collectif rural écologique et convivial au sud ouest de Laon**, pour trentagénaires mariés ou célibataires, ni mystiques, ni gauchos, plutôt révolutionnaires non violents. Maisons individuelles et, au moins durant plusieurs années, professions classiques, école parallèle probable. Première réunion à la Toussaint près de Laon. Renseignement contre 5 F en timbres : C.R.E.C., 19/5 avenue Verdun, 59100 Roubaix.

● **Le Comité Antinucléaire de Bordeaux**, 18 rue du Palais de l'Ombrière, édite des affiches sur le Groupement Foncier Agricole créé à Braud et Saint-Louis.

Une affiche en couleur, uniquement du texte, pour expliquer ce qu'est le GFA (80 centimes); une autre représentant une carte du marais de Braud avec les limites des terres appartenant à l'EDF, à la SAFER ou au GFA (15 centimes).

Une plaquette et un diaporama ont également été réalisés.

Le tout est à commander au CAN, 18 rue du Palais de l'Ombrière, 33000 Bordeaux.

● **LYON** : le Comité Populaire de la Croix-Rousse lutte contre la destruction de ce sympathique quartier. « **Bien que la restauration soit encore possible pour la majorité des immeubles, la démolition lui est en général préférée. On rase tout et on reconstruit.** » Adresse provisoire : 3 rue Diderot, 69001 Lyon.

● **Circuits de bouffe bio**, où êtes-vous ? Nous cherchons sur Paris un circuit de bouffe bio fonctionnant déjà pour s'y rattacher. Bernard et Anne Marie Conseil, 10 rue de la Gaité, Paris 14e.

Bernard Launé : 207.51.41, poste 4050 (9 h à 17 h 30). Anne Marie Conseil : 657.11.60, poste 2745 (de 9 à 17 h).

L'ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LA PEINE DE MORT

ENTREPREND UNE CAMPAGNE NATIONALE ET INTERNATIONALE QUI RECLAME :

- L'abolition de la peine de mort dans le monde.
- Des peines de remplacement assumant pleinement la défense sociale.
- La prévention de la criminalité.
- L'aide aux victimes.



ENVOYEZ VOTRE SIGNATURE
 114 RUE DE VAUGIRARD 75006-PARIS

Je donne ma signature à l'Association Française Contre la Peine de Mort pour la campagne qu'elle entreprend.

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

DATE : _____ SIGNATURE _____

« La Gueule Ouverte »
 fondateur : Pierre Fournier
 responsable de la rédaction : Arthur patience à toute épreuve : Fifi

administration : « les éditions PATATRAS ! »
 société de presse au capital de 2 100 F
 8, rue de Condé, 75006 Paris. (tél. : 033.47.02)
 directrice de la publication : Isabelle Cabut
 dépôt légal : 4^e trimestre 1975

imprimerie : « Les Marchés de France »
 44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris
 distribution N.M.P.P.

abonnements : un an : 180 F ; 6 mois : 95 F

LA MANCHE EST EN DANGER

Pour le profit immédiat, quelques irresponsables sont en train d'empoisonner et de murer la Manche. Pas plus que la nôtre, les générations futures n'ont été consultées.



Pingouin Alca Torda victime de la marée noire (décembre 1974) A.F.P.

Une digue de cent kilomètres de long reliant St Malo à Carteret : c'est une des facettes du peu « doux » projet d'usine marémotrice du **Mont Saint Michel**. Ce projet vient de refaire surface une fois de plus. En juin dernier, M. d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a indiqué qu'une commission va le réexaminer. Les îles Chausey, au large de Granville, pourraient ainsi devenir le centre d'une zone industrielle de 20.000 hectares.

Un peu plus haut sur la côte, **Flamanville** (1) — comme chacun sait — est menacé par une centrale nucléaire, qui risque de détruire un des sites, peu nombreux, où se reproduisent les cormorans.

Dans la baie de **Veys**, proche des plages du débarquement, un dauphin est venu s'échouer récemment en face d'**Osmanville**. Impuissant à le ramener vers les eaux profondes, un pêcheur caennais a fait appel aux autorités, et même aux pompiers. Personne n'a bougé. Le dauphin est mort sur place après une agonie de deux jours.

Sur les côtes de la **Basse Normandie**, il y a eu cet été des dizaines de cas d'intoxications, d'hépatites virales et de paratyphoïdes dues au ramassage par des estivants de coquillages pollués. Tout l'été, des serviettes hygiéniques et des excréments solides se sont baladés sur les plages.



Le Havre : sacs d'ordures ramassés sur la plage. Gilles Klein

Deauville est une des plages les plus polluées du département. A l'occasion du championnat du monde de voile en juillet dernier, les pêcheurs ont bloqué pendant deux jours l'accès du port et de la nouvelle marina (2).

Tout en reconnaissant que « l'accumulation des pollutions est un danger à terme », le préfet de région, M. Mestre, a annoncé la fin de la pollution « domestique » (bactérienne) du littoral d'ici la fin du VII^e Plan (1980). Il semble donc que l'optimisme officiel ne concerne pas les pollutions industrielles (chimiques). Sept députés de l'opposition ont demandé à nouveau récemment la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la pollution de la Manche. Pas de résultat.

A **Trouville** (une cinquantaine de bateaux de pêche), le tonnage de crevettes récoltées est en chute libre : 52 tonnes en septembre 1973, 12 tonnes en septembre 1974, 9 tonnes en septembre 1975. Comme le dit plaisamment un journal local, « la crevette est belle, mais il devient de plus en plus difficile de la trouver ».

Dans la **baie de la Seine**, les boues rouges, jaunes et autres continuent à être déversées par milliers de tonnes chaque jour. A la suite des nombreuses actions menées par les écologistes, certaines usines ont annoncé une réduction de leur pollution... pour 1978. Les travaux de comblement de l'estuaire sont provisoirement stoppés en raison de l'« énervement » visible des marins-pêcheurs de **Honfleur**, où quatorze bateaux ont été vendus en une seule année.

Le pouvoir se rend compte de la gravité de la situation. Un « plan de relance » de la pêche est prévu. Il consiste principalement en des subventions qui aideront les pêcheurs côtiers à investir pour améliorer leur outil de travail. Cette mesure a le mérite d'exister. Mais ce n'est pas une solution qui va au fond des choses.

Au **Havre**, un pêcheur hospitalisé, dix-huit touchés par une mystérieuse « maladie ».

Un peu au Nord, le **Cap d'Antifer**, zone protégée, site ornithologique (réserve d'oiseaux), est définitivement défiguré par le Terminal pour pétroliers géants (3), qui vient d'être mis en service. On parle de construire en plus à proximité un port méthanier destiné à recevoir et stocker le gaz naturel. Il « grignoterait » 150 ha de mer, plus 60 ha de « plancher des vaches ». Pour rassurer les responsables des communes concernées, déjà « édifiées » par le Terminal pétrolier, Gaz de France va leur faire visiter les installations méthaniques de Fos-sur-Mer. Et le danger d'explosion ? Un « assez large » périmètre de sécurité est prévu...

La pêche à pied, qui avait été interdite de peur des pollutions, est à nouveau autorisée. Toutefois les amateurs sont moins nombreux... Question de saison, sans doute !

A **Fécamp**, la moitié de la flotte de pêche

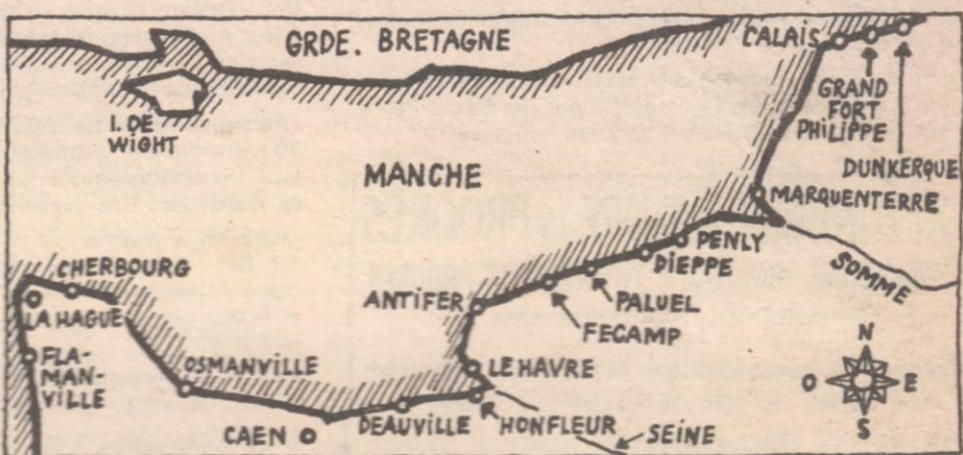
au large est au chômage. Le tonnage de poisson attribué aux Français par les instances internationales ayant été atteint - il diminue chaque année -, les navires restent à quai.

A **Paluel**, la construction de la centrale atomique se poursuit. Mais la municipalité proteste car les travaux effectifs engagés ne sont pas ceux prévus dans les plans présentés lors de l'Enquête d'Utilité Publique.

A **Dieppe**, sous l'œil bienveillant de M. Bettencourt, président de l'Agence de Bassin et du Conseil Régional, l'administration du port, soucieuse de son expansion, propose la création - aussi inquiétante économiquement qu'écologiquement - d'un avant-port pris sur la mer, au pied des falaises. On pourra ainsi exploiter plus aisément les gisements de sable et de gravier qui se trouvent au large. (Un tel ravage des fonds sous-marins est déjà en-

fet « que » 400 chambres d'hôtel, et 100.000 lits de camping. Pour l'envoyé spécial du « Figaro », la côte « ne répond absolument pas aux besoins des personnes qui la fréquentent ». (Mais qu'en pensent ceux qui y vivent ?). On va remédier à cette situation en augmentant l'ensemble des capacités d'accueil pour atteindre entre 55.000 et 150.000 lits. Parallèlement à la création d'une « base de loisirs » dans la baie, les dunes de Marquenterre seraient transformées en zone résidentielle.

Dans le Pas de Calais, **Grand Port Philippe**, coincé entre les zones industrielles de Calais et de Dunkerque : quarante bateaux de pêche il y a dix ans, deux aujourd'hui. Les boues rouges et autres s'y déversent aussi. Du côté des autorités, on se dispose à étudier l'origine des nécroses et des malformations qui touchent les poissons depuis plusieurs années, phéno-



tamé dans la baie de Seine). Espérons que les élus régionaux n'adopteront pas ce projet. Toute digue partant des falaises risque de modifier les courants et les fonds d'une manière importante et quelquefois catastrophique.

Après la marée noire qui les a décimés l'an dernier, les pingouins Torda et les Guillemots, oiseaux en voie de disparition (famille des Alcidés), oseront-ils encore revenir sur la Côte ?

Penly, entre Dieppe et Le Tréport, semble devoir être retenu comme site pour une centrale nucléaire. Mais cinq autres lieux possibles sont actuellement à l'étude.

Au delà, c'est la **côte picarde**, zone encore relativement intacte. Mais la **Baie de la Somme**, elle aussi, est menacée par les aménageurs. Les défenseurs de la nature y ont manifesté contre la chasse à l'occasion de l'ouverture en août dernier (4). Puissent-ils faire de même - et qui sait s'unir avec les chasseurs - contre les promoteurs.

Les 50 kilomètres de plage n'offrent en ef-

même constaté également dans la baie de la Seine.

L'action continue : réunions publiques, procès, barrages de ports (Le Havre, Deauville, Gravelines...) Sur les côtes de la Manche, on travaille, on pêche, mais on lutte !

Gilles Klein

Ne vous contentez pas de lire ! Groupes ou individus, informez-vous, informez-vous. Diffusez nos autocollants « Combat pour la mer » (2 et 5 F), nos tracts, nos affiches... Envoyez-nous des informations, des coupures de journaux (NDLR : envoyez-en aussi à la G.O.). Agissez ! Notre adresse : 10 Rue Pierre Faure, 76000 Le Havre.

(1) voir G.O. n° 48, 9 avril 1975 (entre autres)

(2) voir « Le Sauvage », été 1975.

(3) voir G.O. n° 47, 2 avril 1975 : « Antifer, l'énergie dévastatrice ».

(4) voir G.O. n° 64, 30 juillet 1975 : « Le massacre des oiseaux de la Baie de Somme ».